

AMADOU OUMAROU

AVEC LA COLLABORATION DE AMADOU BOUBACAR

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ
À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY



Copyright: l'auteur.

Edité au nom du programme « Afrique: pouvoir et politique » par le Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local, Niamey, Niger.

Cet essai est un des produits du groupe de recherche sur la « Gouvernance locale et les dirigeants locaux » du programme APP (www.institutions-africa.org) qui comprend des études de recherche dans sept pays africains : Malawi, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone et Tanzanie. Il recueille des résultats préliminaires obtenus à partir d'une étude de recherche de terrain entreprise en 2009, sur laquelle de plus amples travaux de recherche furent effectués dans chaque pays dans la perspective de produire des rapports finaux en 2011.

Afrique: pouvoir et politique est un programme de recherche dirigé par un consortium d'organisations. Le programme est financé par le Ministère britannique du développement international (DFID) et par Irish Aid pour le bénéfice des pays en voie de développement. Les opinions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de DFID, Irish Aid ou des institutions partenaires.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. DES SPECIFICITES HISTORIQUES LOCALES PARTAGEES.....	7
DES HISTOIRES LOCALES SPECIFIQUES	7
LA CREATION DU MARCHÉ DE BALLEYARA, UNE REVANCHE CONTRE LES EXACTIONS SURGU	7
LE MARCHÉ DE GUIDAN ROUMDJI, UN ESPACE D’ÉCHANGE CREE PAR DES BOUCHERS	8
LE MARCHÉ DE SAY, UN ANCIEN CARREFOUR COMMERCIAL SOUS-REGIONAL	10
QUELQUES ELEMENTS DE COMPARAISON.....	11
UNE HISTOIRE DE CREATION DE MARCHÉ FONDEE SUR DES RITES	11
L’ÉTRANGER COMME VECTEUR DE CREATION DES CENTRES D’ÉCHANGES	11
DES ROLES DIFFERENCIÉS DES AUTORITÉS PUBLIQUES DANS LE FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS.....	12
II. LE MARCHÉ, UNE INSTITUTION ECONOMIQUE SPECIFIQUE	14
LE MARCHÉ CENTRE : UNE REFERENCE D’ESPACE MARCHAND AU NIVEAU LOCAL.....	14
UNE ORGANISATION SPATIALE IDENTIQUE SUR LES TROIS SITES	14
UNE ORGANISATION MARCHANDE FONDEE SUR DES SPECIFICITES LOCALES.....	16
UNE ORGANISATION SYNDICALE PEU FONCTIONNELLE	19
L’AUTO-GARE, UN ESPACE ORGANISE	20
CARACTERISTIQUES GENERALES DES AUTO-GARES DANS LES SITES ETUDIES	22
FONCTIONNEMENT DES AUTO-GARES	23
LE MARCHÉ DE BETAIL, UN ESPACE EQUIPE DANS LES TROIS SITES	26
UN ESPACE ATTRAYANT POUR LES INTERVENANTS EXTERIEURS.....	27
INDICATEURS D’IMPORTANCE D’UN MARCHÉ DE BETAIL	28
L’ABATTOIR	34
DES INITIATIVES LOCALES POUR UN MEILLEUR FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ	36
DE LA SECURITE DES ESPACES MARCHANDS.....	36
DE L’ASSAINISSEMENT DANS LES MARCHÉS	38
L’EXPORTATION DU BETAIL : DES NORMES DIFFICILEMENT RESPECTEES.....	39
LA GESTION DES MARCHÉS, VERS UNE RECHERCHE DE MODELE DE GESTION EFFICACE.....	39

III. LE MARCHÉ, UN BIEN AU-DELA DE L'ECONOMIQUE	43
LE MARCHÉ, UN ESPACE DE FONCTION POUR LE POUVOIR PUBLIC	43
LE MARCHÉ, UN ESPACE POLITIQUE	45
LES PERCEPTEURS DE BALLEYARA, UN RECRUTEMENT POLITISE.....	45
UNE GESTION DE MARCHÉ POLITISE A SAY	46
LE MARCHÉ, UN ESPACE POURVOYEUR D'EMPLOIS.....	47
LE MARCHÉ COMME ESPACE DE SOCIABILITE	49
IV. CONCLUSION	51

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APFVB : Association des Professionnels de la Filière Viande et Bétail
AREN : Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger
CFA : Communauté Financière d'Afrique
DGI : Direction Générale des Impôts
FAO : Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture
FICOD : Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées
FNIS : Forces Nationales d'Intervention et de Sécurité
LUCOP : Lutter Contre la Pauvreté (projet GTZ)
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
MNSD : Mouvement National pour la Société de Développement
MST : Maladies Sexuellement Transmissibles
NIF : Numéro d'Identification Fiscale
ODI : Overseas Development Institute
ONG : Organisation non Gouvernementale
SIM : Système d'Information sur les Marchés
VIH/SIDA : Virus d'Immunodéficience Humaine/ Syndrome
Immunodéficitaire Acquis

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

Amadou Oumarou

Introduction

Ce texte est le résultat d'une analyse de données recueillies dans le cadre des activités du groupe de recherche « gouvernance locale » du programme Pouvoir et Politique en Afrique (APPP)^{1*} du LASDEL financé par le Département du Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) et par le Ministère des Affaires Etrangères Irlandais (Irish Aid). Cette recherche a concerné le marché en tant que bien public sur trois sites : Balleyara, Guidan-Roundji et Say.

Son objectif est de comprendre les marchés en tant que biens publics au niveau local, leur organisation et leur fonctionnement, les conditions de production et d'accès à leurs services. Il s'agit aussi pour cette étude, d'analyser les éléments de similitude et/ou de différenciation de ce bien à l'échelle des trois sites étudiés, et de déceler les pratiques, officielles ou non, qui favorisent ou qui contrarient le fonctionnement de ce bien.

Pour ce faire, une collecte de données a été effectuée sur trois phases :

- Une première phase d'enquête qui a été collective et qui a mobilisé une douzaine de chercheurs et assistants de recherche du Lasdel sur le site de Balleyara. Cette phase a duré cinq jours (du 16 au 20 juin 2009) et a concerné quatre biens publics : l'eau et l'assainissement, la santé, la sécurité et le marché. Son objectif a été de définir les principales pistes de recherche pour les phases suivantes des enquêtes sur l'ensemble de ces biens. Pour le cas spécifique du marché, cette phase a permis non seulement de préciser les groupes stratégiques et les espaces marchands, mais aussi de définir les axes de la recherche.
- La deuxième phase de la recherche a été menée par un chercheur et un assistant de recherche aux mois de juillet et août 2009 et a

¹ <http://www.institutions-africa.org/>

concerné les trois sites de l'étude. Les enquêtes ont porté sur des groupes stratégiques constituant les principaux acteurs qui gravitent autour des marchés. Il s'agit du service de l'élevage, des acteurs de la municipalité (agents de la mairie et conseillers), des commerçants (grossistes et détaillants de vivres, vendeurs de bétail et de produits divers), des intermédiaires de vente, des membres de divers comités de gestion ou de suivi des marchés, des percepteurs et des bouchers.

- La troisième phase a été consacrée à un approfondissement de données sur le site de Balleyara et a été menée par l'assistant de recherche sur une durée de cinq jours en mois de novembre 2009. Cette enquête a permis de compléter et de préciser certaines des données collectées lors des phases précédentes.

La collecte des données est basée sur une approche qualitative. Les outils de recueil ont été essentiellement :

- des entretiens semi-directifs (basés sur un canevas d'entretien) adressés aux membres des groupes stratégiques cités plus haut ;
- des observations simples, menées pour appréhender l'ampleur des activités des marchés. Elles ont permis aussi de recueillir des données sur l'état des infrastructures marchandes, de l'hygiène des différents espaces (marché centre et hebdomadaire, marché de bétail, gare routière et abattoir).

A l'issue des séjours de terrain, l'équipe de recherche a réalisé au total 96 entretiens et 12 observations, répartis par site et par étape comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°1 : Effectif des entretiens et observations réalisés lors des enquêtes de terrain.

Sites	Première phase		Deuxième phase	Total entretiens et observations
	Entretiens	Observations	Entretiens	
Guidan-Roundji	30	5	-	35
Say	27	3	-	30
Balleyara	26	4	13	43
Total	83	12	13	108

L'analyse des résultats est organisée autour des points suivants :

- 1 Des spécificités historiques locales partagées ;
- 2 Le marché, une institution économique spécifique ;
- 3 La gestion des marchés, vers une recherche de modèle de gestion efficace ;
- 4 Le marché, un bien au-delà de l'économique.

I. DES SPÉCIFICITÉS HISTORIQUES LOCALES PARTAGÉES

Les marchés de Balleyara, Guidan-Roundji et Say se caractérisent aussi bien par des aspects communs que par des éléments de différenciation. Les habitudes culturelles des communautés de ces sites créent des perceptions différenciées vis-à-vis de l'activité du commerce. Celle-ci est considérée à Say comme un métier de l'autre, de l'étranger, alors qu'à Guidan Roundji et à Balleyara, elle est l'activité de celui qui a économiquement réussi, celui qui est admiré, etc. Le marché, comme bien public, joue le même rôle dans les sites étudiés, mais il est animé par des acteurs différents et dont l'engagement varie selon les spécificités locales.

Des histoires locales spécifiques

La création du marché de Balleyara, une revanche contre les exactions Surgu

Balleyara veut dire littéralement « petit marché des Bellas ». Le marché de Balleyara a été créé par des Bellas du quartier Jidakamat et des étrangers en transit. Avant l'arrivée des Français (colonisateurs), la zone ne disposait que de trois marchés : celui de Tabla, de Kongoré et de Tigri. Les Bellas (anciens esclaves des Surgus qui sont des Touaregs de teint noir) qui fréquentaient ces marchés étaient torturés, pillés, dépossédés de leurs biens par les Surgus qui constituent le groupe des nobles (détenteurs du pouvoir coutumier) dans la zone. Face à ces exactions, les Bellas ont décidé de créer leur propre marché. Après différentes actions occultes (consultation de la terre, sacrifices, incantations) les initiateurs ont décidé de l'implantation du marché autour d'un grand arbre *Gao*. Mais pour que le marché ait une envergure régionale, les initiés magico-religieux (marabouts et *zimma*) ont demandé qu'on leur apporte du sable provenant des marchés de Kano, Sokoto et Maiduguri (au Nigéria), considérés comme des centres commerciaux de référence dans la région. Ce sable a servi la confection d'amulettes qui furent enterrées au pied du *Gao* autour duquel le marché fut créé.

« Ces actions occultes ont permis de fixer, d'implanter le marché, de le rendre prospère. Suite au débat sur la création d'un marché, les Bella sont partis jusqu'à Kano pour chercher du sable, et beaucoup d'autres grandes localités pour faire des 'choses' afin de fixer le marché. C'est au niveau du grand gao que tout a été enterré, c'est avec le sable des villes du Nigéria à savoir : Kano, Mai Duguri, Sokoto. Pour créer un marché, c'est comme ça ; c'est une 'simulation positive' et ça marche ». (entretien réalisé le 30/07/09 à Balleyara avec chef de quartier Zongo).

Sur le site actuel de Balleyara, il n'y avait que deux hameaux (Aggou et Jidakamat) avant la création du marché. Ces deux hameaux sont aujourd'hui des quartiers de la ville de Balleyara.

Le site d'implantation de ce marché est un espace appartenant aux habitants du hameau de Jidakamat. A sa création, les commerçants versaient une mesure de chaque produit vendu sous forme de « taxe » aux propriétaires de cet espace. Les principaux produits vendus le jour du marché étaient : le coton, le tabac, le souchet, le sel, la cola et les pagnes (de fabrication manuelle, ces pagnes sont de couleur noire).

Les Bellas ont cessé de fréquenter les autres marchés et ont concentré leurs échanges au sein de leur marché. Progressivement, Balleyara devint un espace de transit pour beaucoup de commerçants et voyageurs de la zone accentuant ses activités marchandes. Un autre élément ayant permis à ce site d'être un centre important d'échanges est le bon accueil que les autochtones ont réservé aux étrangers sur ces lieux.

« La politique commerciale des habitants de Balleyara était de bien entretenir les étrangers. Il n'y avait pas de pillage à Balleyara et les étrangers étaient sécurisés. Ils étaient logés et nourris. Il y avait même une famille désignée pour s'occuper des étrangers et de ceux qui fréquentent le marché. Au lendemain du marché, il y avait des Bellas désignés pour accompagner les commerçants afin de leur éviter des agressions des bandits et autres pilleurs. Cette sécurité garantie a été un des facteurs ayant donné une nouvelle image de marché qu'est celui de Balleyara » (entretien du 05/08/09 avec un des conseillers municipaux MNSD, Balleyara).

A Balleyara, les vendeurs de condiments, du riz, des pâtes, des légumes inondent le marché centre. Le marché est à l'image de ceux des grandes villes où les populations se ruent dans les centres de commerce pour les achats des produits du repas quotidien. Les bouchers exercent leurs activités à côté des vendeurs de condiments facilitant ainsi aux usagers l'acquisition de ces produits.

Les espaces marchands sont obtenus par location, par prêt ou par achat. Les boutiques, kiosques et hangars appartiennent à des commerçants qui les louent (les coûts de la location varient de 3.000 à 7.500 FCFA par mois), ou qui en sont propriétaires. Il y a même des commerçants qui prêtent ou qui utilisent gratuitement les places à cause des relations de parenté qu'ils ont avec les propriétaires des lieux.

Le marché de Guidan Roumji, un espace d'échange créé par des bouchers

Le marché de Guidan Roumji (littéralement : « la maison du boucher ») date d'avant la colonisation. La première famille installée sur le site serait venue du département de Dakoro. Elle avait commencé à vendre de la viande sur les lieux qui devinrent progressivement un marché de bouchers.

Au fil du temps, avec le développement de l'agriculture dans la zone, les échanges ont évolué. Les populations apportaient du mil et de l'arachide qui étaient devenus des produits fortement convoités par des acheteurs venant du Nigeria. Ces populations échangeaient du lait contre du mil ou de la viande. Le marché était sur un bas-fond qui s'inondait en saison des pluies. Mais avec la construction

de la route nationale n°1 (pendant la colonisation), le marché a été transféré aux abords de celle-ci.

Après la colonisation, la demande d'arachides est devenue assez forte, transformant ainsi le marché en un site d'approvisionnement d'arachides pour les commerçants de Maradi et surtout ceux venant du Nigeria. Ce site a connu son apogée à partir de 1974, avec l'aménagement de la route, qui a été goudronnée. C'est à cette date que le transfert du marché sur le site actuel a été effectif. Il a été précipité par le transfert de la gare routière, posant ainsi d'énormes difficultés aux commerçants dans l'acheminement de leurs marchandises sur le premier site, du fait d'un trajet ensablé de quatre kilomètres. Mais le transfert officiel sur ce nouveau site est intervenu en 1980. Les entretiens lient remontent ce transfert à l'année de la famine *El Bouhari* (famine de 1984) ou celle de Ango Maikassoua (un sous-préfet ayant séjourné dans la localité en 1984).

Avant d'officialiser ce transfert, l'administration (sous-préfecture d'antan) a contacté les bouchers pour diffuser l'information du transfert. Ces bouchers ont d'ailleurs été les premiers à occuper le nouvel emplacement après avoir sacrifié un taurillon et un bouc rouge.

« Lorsque les autorités nous ont demandé de transférer le marché, nous avons fait des consultations et, la nuit, on nous a ordonné de sacrifier un taurillon et un bouc rouge sur la nouvelle place avant de commencer nos activités » (entretien du 06/07/09 avec le *Sarkin fawa* à Guidan Roumji).

C'est après eux que les autres commerçants ont rejoint le nouveau site. Le marché de Guidan Roumji a lieu les dimanches. A sa création, il avait lieu les vendredis. Mais l'importance des marchés voisins, Maradi et de Tchadoua, qui se tiennent le même jour, a poussé les habitants de Guidan Roumji à choisir le dimanche comme le jour du marché de leur village.

Une des principales caractéristiques de ce marché (qui est aussi partagé par les deux autres) est son aspect saisonnier, c'est-à-dire que le rythme de son animation est variable selon les périodes de l'année. Les périodes d'intenses activités se situent après les récoltes (appelées localement *kaaka*), soit entre fin septembre et fin mars. En cette période, les populations disposent de divers produits agricoles, mais aussi d'animaux ayant une grande valeur marchande. En outre, deux récoltes justifient la grande fréquentation des marchés. Il s'agit du mil et du niébé, productions qui ont une forte influence sur les activités de commerce du bétail dans la localité. Les paysans vendent une partie de leurs récoltes pour se procurer des petits ruminants ou des taurillons destinés à l'embouche. La période des récoltes est le moment où les paysans participent pleinement aux cérémonies (baptême et surtout mariage) dans le but de renforcer leurs liens de solidarité. En cette période, chaque paysan apporte son soutien aux autres membres de la communauté.

Les produits les plus commercialisés dans ce marché sont : les céréales (principalement le mil, le niébé et le sorgho), les animaux et les produits manufacturés. Les commerçants de plusieurs marchés ruraux fréquentent celui de Guidan Roumji. Certains marchés se trouvent hors de la commune, comme ceux

des villages suivants : Souloulou (qui anime le mardi), Dogon Farou (lundi), Dan Dadi (jeudi), Elkolta (samedi), Nouala (mardi), Tchadi (mercredi), Sangueraoua (vendredi) et d'autres marchés de bétail comme Chinkafi, Dakoro et Sakabal qui sont des villages pastoraux situés plus au Nord.

Le marché de Guidan-Roundji est reconnu comme étant un centre régional d'échanges de céréales. En effet, le mil et le sorgho sont des céréales fortement produites dans la zone. Ce marché alimente plusieurs localités en céréales. Il s'agit principalement de Maradi, Madaoua, Tahoua, Agadez et Niamey.

« Quand nous achetons les céréales, nous les amenons vers Madaoua, Galmi, Malbaza, Konni, Badaguichiri, Guidan Idder, Tahoua, Abalak, Tabalak, Agadez, Arlit, Douchi, Niamey » (entretien du 09/07/09 avec le président des vendeurs de céréales à Guidan Roundji).

De même, plusieurs produits de première nécessité sont disponibles dans ce marché. Il s'agit essentiellement des tubercules, des condiments (huile, tomates, épices, ail, piments), de la volaille (poules, pintades), des produits industriels (sucre, thé, chaussures, lampes, piles, savons, bonbons, biscuits, etc.), et d'autres produits d'équipement comme les tasses, les calebasses, les draps, les vêtements, etc. Ce marché est particulièrement florissant après la saison des pluies. Un des enquêtés explique :

« C'est après la saison des pluies qu'il y a plus d'activités commerciales. Les paysans ont récolté et ils ont les ressources pour acheter ce qu'ils veulent » (entretien du 08/07/09 réalisé avec percepteur de taxe à Guidan Roumji).

Le marché de Say, un ancien carrefour commercial sous-régional

Le croisement des informations recueillies lors des entretiens montre que le marché de Say est un centre commercial ancien. Sa création remonte à celle de la ville de Say elle-même. Les sources divergent sur le fondateur du marché. Certains enquêtés soutiennent l'idée selon laquelle le marché a été créé par Alpha Maman Diobbo, le fondateur de la ville. Pour d'autres, c'est son fils Boubacar qui en est le créateur. Dans les deux cas, ce marché reste l'un des centres commerciaux les plus anciens de la zone et qui a reçu la bénédiction des chefs religieux.

Jouldé (1981 : 9) montre que Say était un carrefour de différentes routes commerciales avec les transactions de produits (or, esclaves, cola, textiles, cuir, chevaux, natron, etc.) venant de différentes zones (Sansané Mongo au Ghana, Togo, Bénin pour l'axe sud ; Gao et Tombouctou au Mali pour l'axe Nord ; Diapaga et Fada N'Gourma au Burkina pour l'axe Ouest et Birni N'gaouré, Sokoto et Kano au Nigeria pour l'axe Est). Le marché de Say, se trouvant au centre de tous ces axes de transactions, était fournisseur de mil et de bétail (Oumarou, 2007 :10)

Au départ, le marché se trouvait au bord du fleuve et s'est prolongé pour atteindre l'emplacement actuel de la MJC. Le débordement du fleuve en 1968 a eu comme effets, entre autres, l'inondation du site du marché et d'une grande partie du quartier de Fada Kaina. Le marché a été alors déplacé sur le site actuel du

complexe scolaire avant d'occuper son espace actuel, « *habu beene* », suite au lancement des travaux de construction de cet établissement scolaire. Il est à souligner qu'après le retrait du fleuve sur le premier site du marché, quelques commerçants ont continué à l'occuper et il a conservé son caractère d'espace marchand. Appelé « *habu ganda* », ce site est principalement occupé par des bouchers et des vendeurs de condiments.

Ainsi, à Say, le marché occupe deux espaces : *habu ganda*, le premier site, le moins important, mais qui fonctionne tous les jours, et *habu beene* qui est le nouveau site (le plus récent) qui est actif tous les vendredis.

Quelques éléments de comparaison

Les historiques de création de marché sur les trois sites étudiés présentent plusieurs aspects communs. Ce chapitre analyse les principales similitudes pouvant être extrapolées à d'autres sites.

Une histoire de création de marché fondée sur des rites

Sur les trois sites, la création d'un marché est précédée d'un certain nombre de rites sur les lieux de son implantation. Même s'ils varient selon les sites, ces rites visent dans le fond des objectifs communs : la naissance d'un espace d'échanges florissant où vont régner la paix, et la prospérité pour l'ensemble des acteurs. Ils témoignent de ce que la création d'un marché est une tâche d'intérêt général, qu'il s'agit d'un bien public.

A Balleyara et à Guidan-Roundji, des sacrifices d'animaux ont précédé la création du marché. A Say, ce sont plutôt des incantations du chef religieux qui ont tenu lieu de rites. Au-delà de la création d'un marché, l'activité commerciale dans le contexte nigérien est baignée de rituels qui selon certains commerçants attirent la clientèle.

Dans tous les marchés, à l'intérieur des boutiques ou dans la caisse du commerçant, se trouvent des gris-gris protecteurs et attracteurs de clients.

L'étranger comme vecteur de création des centres d'échanges

Sur les trois sites d'études, les entretiens ont montrés que l'allochtonie est un facteur important aussi bien dans la création des marchés que dans leur accroissement. Les étrangers sont vecteurs de la construction et du maintien de ces marchés.

Par exemple, comme nous l'avons vu, à Guidan-Roundji la création du marché est liée à la venue d'une famille de bouchers qui exerçait la vente de la viande sur ce lieu. Cette pratique a occasionné l'échange des autres denrées locales, faisant de cet espace un centre de commerce. Le marché est devenu important grâce à l'exportation de l'arachide qui est à la base de l'accroissement des activités

commerciales. L'arachide était un produit fortement demandé par les commerçants du Nigeria du fait de la multiplication des industries d'extraction d'huile dans leur pays.

A Say, ce sont des allochtones qui détiennent le monopole du commerce. Il s'agit des habitants du quartier Zongo et des populations venues du Zarmaganda qui, actuellement, sont les principaux commerçants de la ville. Cet état de fait est accentué par des considérations socioculturelles locales faisant du commerce une activité de basse classe. Leur appartenance aux lignées nobles de la localité (lignées liées à la chefferie ou la religion) est la raison qui pousse les autochtones plutôt dans la sphère de la décision et de la gestion de la cité que dans l'activité commerciale, réservée aux étrangers.

A Balleyara, les entretiens font ressortir l'influence des étrangers sur le commerce à travers l'exportation des produits maraîchers (vers d'autres localités du pays) et le niébé (vers les pays voisins). L'implication des commerçants de bétail venant du Mali a fortement contribué au développement des activités marchandes de la localité. L'étranger est alors un élément important tant dans la création d'un marché que dans son accroissement.

Des rôles différenciés des autorités publiques dans le fonctionnement des marchés

L'Etat dans le marché

L'intervention de l'Etat dans le marché se matérialise en théorie à travers :

- le service de l'élevage pour le contrôle sanitaire des animaux, aussi bien dans le marché qu'au niveau de l'abattoir et sur les lieux de vente de la viande ;
- le service de l'hygiène et de l'assainissement pour veiller à la propreté des espaces marchands et des produits alimentaires mis sur le marché ;
- les services de sécurité (FNIS, gendarmerie, police municipale) pour le maintien de la sécurité dans les marchés.

Dans les sites étudiés, l'intervention de l'Etat est variable. Partout, le service de l'élevage est assez présent dans le fonctionnement des marchés, particulièrement le marché de bétail. Ce service remplit des fiches, chaque jour de marché, qui permettant d'avoir la situation exacte des effectifs d'animaux présentés et vendus par catégorie. Ce qui permet de disposer de statistiques fiables sur les ressources que peut générer le marché de bétail dans la localité. D'ailleurs, les mairies se servent de ces données pour évaluer les performances de leurs percepteurs.

Les autres services de l'Etat semblent absents dans les marchés étudiés. Aucune action de modernisation n'est entreprise par l'Etat dans l'un ou l'autre desdits marchés.

Les mairies

L'Etat central n'est pas le seul absent dans les marchés, il y a aussi les mairies. Depuis l'avènement de la communalisation, les mairies ont, sur le plan légal, le monopole de la gestion des marchés. Elles gèrent les espaces marchands et les attribuent, participent au contrôle, à la sécurité et à la salubrité des lieux, perçoivent les taxes, réalisent des infrastructures (à travers des fonds propres ou par la recherche de partenaires). Mais les données recueillies sur le terrain montrent que certaines de ces tâches ne sont que théoriques. En pratique, les mairies ne sont présentes qu'à travers les taxes et les prélèvements qu'elles opèrent. La gestion des marchés est partagée en fait par plusieurs acteurs, à savoir : les syndicats (commerçants et transporteurs), les comités de gestion, les leaders politiques locaux, les chefferies coutumières. Chaque groupe d'acteurs intervient directement ou indirectement en influençant la mairie dans la gestion du marché.

La chefferie coutumière

La chefferie coutumière a joué autrefois un rôle important dans la création des marchés dans le sens où c'est elle qui a attribué l'espace où le marché s'est installé et qu'elle a participé, en lien avec les chefferies religieuses (imam et *bokka*), à l'organisation des sacrifices nécessaires. Avant la décentralisation, les chefs coutumiers désignaient les personnes chargées de prélever les taxes de marché et d'organiser les espaces, en attribuant les places aux commerçants. La gestion des marchés était alors une affaire de la chefferie coutumière.

Avec la communalisation, la gestion des marchés relève de la commune, et la présence de la chefferie coutumière n'est plus perceptible.

Par contre, à Balleyara comme à Guidan Roumji, une partie des anciens percepteurs placés par la chefferie coutumière continuent à exercer leurs activités sous l'autorité de la mairie. Les liens sociaux qui les relient à la chefferie permettent à cette dernière de maintenir un droit de regard, bien que de façon indirecte, sur le fonctionnement et la gestion du marché.

II. LE MARCHÉ, UNE INSTITUTION ÉCONOMIQUE SPÉCIFIQUE

Le marché est une notion complexe. Plusieurs auteurs ont tenté de le définir, mais sa compréhension reste encore peu précise. Dans une étude récente, François (2008 : 16-17) note : « Parmi toutes les formes économiques que le sens commun identifie (marché, organisation, profession, Etat, ...), le marché est sans nul doute la plus instable, la plus labile, la moins nettement dessinée, en un mot et pour reprendre celui de Weber (1992), la plus amorphe ». Une définition plus simple du marché a été donnée par Coase (1988) cité dans François (2008 : 21) qui consiste à dire que « le marché est une institution qui facilite l'échange ». Le marché est ici, une institution marchande « physique » qui, dans les sites étudiés, se répartit autour de quatre composantes différentes mais qui restent liées dans leur fonctionnement. Il s'agit du marché centre ou marché des étalages, de l'auto-gare, du marché de bétail et de l'abattoir. Ainsi, la compréhension du marché comme bien public passe par l'examen de ces quatre espaces.

Le marché centre : une référence d'espace marchand au niveau local

« Lorsque vous demandez qu'on vous amène au marché, on vous conduit directement au marché centre et non ailleurs ». (Entretien avec le SG de Guidan Roumji le 13/07/09).

Une organisation spatiale identique sur les trois sites

L'espace du marché centre représente dans les sites étudiés l'espace d'échanges par excellence. Sur chacun des sites étudiés, il est subdivisé en deux sous-espaces :

- *Un premier sous-espace animé une fois par semaine, le jour du marché.* Cet espace est appelé *habu beene* à Say, *babban kasuwa* à Guidan Roumji et *haboora* à Balleyara. Ce marché hebdomadaire est généralement situé à l'extrémité de la ville sur un espace relativement étendu permettant à d'autres commerçants de s'installer. Il est occupé aussi bien par les commerçants locaux que par ceux venant des villages et agglomérations voisins. Sur les trois sites, ces marchés se caractérisent par leur nouveauté et leur ruralité. La nouveauté est en référence avec le second sous-espace marchand, quotidien, qui est, au niveau local, le plus ancien². L'aspect rural intervient aussi bien dans la nature des infrastructures que de la provenance des produits échangés.

Sur le plan des infrastructures, le marché de Balleyara est le seul à disposer d'une clôture et de plusieurs boutiques en matériaux définitifs et en semi-dur (même si

² Voir pages suivantes pour plus de détails

plus de la moitié est constitué de hangars en tôles et en tiges de mil). Les deux autres marchés (Guidan Roumji et Say) sont dominés par des hangars en tiges de mil. A Say, un grand hangar en tôle construit par l'ancienne collectivité occupe le centre du marché et sert de lieu d'étalage d'articles de petits commerçants et d'artisans.

La clôture du marché de Balleyara a été financée par le projet FICOD (Fonds d'Investissement aux Collectivités Décentralisées) en 2005. Les actions de ce projet ont concerné la modernisation du marché de bétail pour un coût de 95.619.862 FCFA et l'aménagement du marché centre pour un montant de 105.477.123 FCFA (Issaley, 2007 : 129). C'est une construction en matériaux définitifs. A l'intérieur de ce marché, des locaux servant de bureau pour le comité de gestion du marché, des latrines publiques modernes et des hangars en tôles ont également été construits. Sur la façade du bord de la route bitumée, une série de boutiques en ciment délimitent le marché. Quelques boutiquiers et commerçants détaillants ouvrent leurs commerces tous les jours contrairement aux marchés des autres sites où cet espace (marché centre) n'est animé que le jour du marché hebdomadaire.

Du point de vue de l'échange, les produits qui alimentent ces marchés sont dominés par ceux produits au niveau local : céréales (mil, sorgho, niébé) pour le marché de Guidan Roumji; riz, poisson pour le marché de Say ; mil, tubercules, légumes pour Balleyara. Cette prédominance des produits locaux dans les marchés explique leur caractère saisonnier. En effet, hormis le marché de Balleyara qui est alimenté par des produits sous-régionaux, les autres marchés sont fortement influencés par le calendrier agricole et les fluctuations du pouvoir d'achat de la population locale. En période de récoltes, les marchés sont pleins du fait que les populations disposent d'un fort pouvoir d'achat. Cette période s'étend d'octobre à mars, contre une période de faible animation des marchés qui s'étale de mai à septembre.

Dans ces marchés, le moyen de transport utilisé par les usagers est aussi un élément explicatif de la qualité des échanges. Les moyens de transport privilégiés sont la charrette, l'âne, le chameau et, dans une moindre mesure, le cheval. Les véhicules ne sont utilisés que sur des grands tronçons (voies bitumées, latéritiques et quelquefois pistes rurales comme le cas du tronçon Guidan-Roumdji - Souloulou à la frontière du Nigéria) essentiellement par les usagers lointains (acheteurs ou vendeurs venant de loin par véhicules passagers).

- *Un second sous-espace où l'échange est régulier (habu ganda à Say, kasua'n bisa hanya à Guidan Roumji, station haboo à Balleyara).* Contrairement au premier espace, celui-ci est actif tous les jours de la semaine. C'est un espace occupé par des commerçants locaux, qui ont des boutiques au bord de la route principale qui traverse la ville. Ces commerçants occupent le plus souvent des espaces qui leur appartiennent ou sinon les louent auprès de privés. Les espaces contrôlés par la mairie sont assez réduits dans ce cas. A Say, aucune boutique de *habu ganda* n'appartient à la mairie. Par contre, à Guidan-Roumdji et Balleyara, il existe quelques boutiques qui sont contrôlés par la mairie. Il s'agit respectivement de

trois et de cinq boutiques. Ils ont été construits sur un espace aménagé par la mairie, qui les loue à 7.500 FCFA par mois à Guidan-Roundji et 10.000 FCFA à Balleyara

A Say, cet espace marchand (*habu ganda*) est composé de boutiques en banco, de petits hangars en bois et/ou en *seccos* qui sont principalement occupés par des vendeurs de condiments et de céréales (surtout le riz local). Pour accéder à un espace, le commerçant contacte les propriétaires des lieux à qui il adresse une demande verbale et des « frais de cola » (une somme symbolique).

D'autres petits commerçants peuvent négocier un espace à la devanture de la boutique ou du hangar pour étaler leurs marchandises. Ces seconds occupants sont généralement des femmes vendeuses de condiments et d'autres produits comme le poisson, les feuillages, les arachides, le lait, la boule³, etc.

Une organisation marchande fondée sur des spécificités locales

Les observations menées sur les trois sites montrent un découpage de l'espace marchand tenant compte des variétés des produits vendus. Ce découpage se retrouve de façon plus ou moins identique dans les trois marchés. Cette subdivision de l'espace marchand est récupérée par la mairie dans l'organisation de sa perception de taxes.

- Une première partie est occupée, selon les marchés, par des grossistes (Balleyara et Guidan-Roundji) ou par des revendeurs locaux (Say). Les grossistes, dans ces deux marchés, sont des commerçants de céréales, de condiments, de sucre, de sel, d'huile, de légumes, de natron et de palmes. Ils se ravitaillent chaque semaine à partir de Niamey, Gaya et surtout du Nigeria (Katséna, Birni N'kebi, Jega, Argungu) pour ce qui concerne les céréales.
- Une deuxième partie occupée par des commerçants détaillants. Ce sont des revendeurs locaux qui, du fait de leurs moyens limités, n'ont pas la possibilité de s'approvisionner à partir des points de vente extérieurs. Ce sont les grossistes qui leur fournissent les produits sur crédits remboursables le lendemain du jour du marché hebdomadaire.
- Une troisième où les petits revendeurs ambulants étalent leurs produits. En dehors du jour de marché hebdomadaire ces derniers n'ont pas d'espace marchand précis.

Tous les marchés étudiés fonctionnent autour d'un schéma à double flux (importation/exportation) mobilisant un ensemble d'acteurs faisant le lien entre

³ La boule est un aliment à base de farine de mil. La farine est cuite dans de l'eau bouillante après être mise en boulettes. Une fois cuites, ces boulettes sont pétries avec du lait caillé ou de l'eau pour obtenir une sorte de bouillie.

les commerçants grossistes (qui importent ou qui exportent des produits) et les populations (qui consomment les produits importés ou qui écoulent leurs productions) constituant des véritables « chaînes commerciales ». Pour mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de ces chaînes, prenons des exemples concrets d'importation et d'exportation de céréales successivement à Balleyara et à Guidan-Roundji.

Balleyara, un centre de transit des marchandises sous-régionales

A Balleyara, les commerçants étrangers livrent aux intermédiaires locaux d'importants tonnages de céréales. Chaque dimanche (jours de marché), en moyenne dix camions déchargent des céréales. Chaque commerçant grossiste livreur a ses intermédiaires locaux préférés. Un des intermédiaires interrogé explique :

Chaque jour de marché, je peux faire écouler plus de 60 tonnes de céréales. J'ai 200 FCFA sur chaque sac vendu. Dans cette activité j'ai des dockers que j'engage pour décharger les sacs de céréales. Sur chaque sac déchargé, les dockers ont 50 FCFA. Le sac se vend en ce moment (août) à 20.000 FCFA. Lorsqu'il est vendu au détail, il revient à 21.000 FCFA. Dans cette zone, les céréales sont demandées sur toute l'année. Mais la demande est particulièrement élevée en période pluvieuse, car c'est le moment des travaux champêtres correspondant à la fin des stocks céréaliers des ménages (entretien du 01/08/09 avec un intermédiaire de vente de céréales à Balleyara).

Après la période des récoltes, les grossistes locaux exportent du niébé vers le Nigeria et achètent des céréales (surtout du mil) pour stoker en attendant la période de soudure. En cette période, les activités de commerce de céréales sont moins importantes, car les paysans qui sont les grands demandeurs en disposent eux-mêmes.

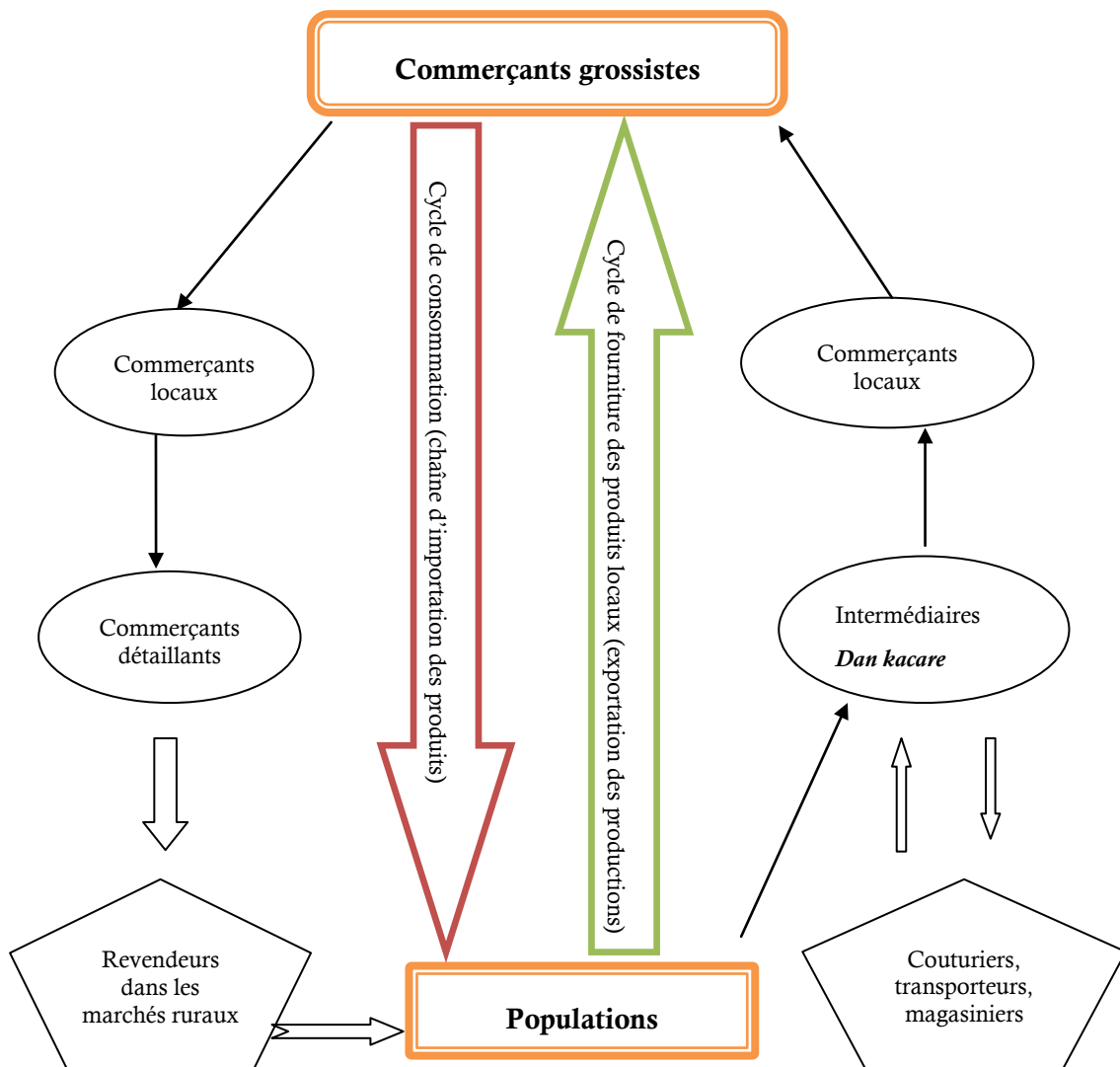
Balleyara est un centre qui dessert aussi les autres localités de la zone (Kabé, Sandiré, Kogori, Tabala, Damana Fillingué, etc.) qui sont des marchés ruraux importants. Les principales difficultés évoquées par les commerçants dans cette activité sont l'état des routes qui lient Balleyara et Niamey et aussi Balleyara et les autres centres qu'il dessert.

Le commerce de céréales à Guidan-Roundji, une industrie dans l'informel

Guidan Roundji est un département de grande production de céréales, qui constituent la première ressource de la population locale qui, après les récoltes, en vend une bonne partie pour disposer des ressources monétaires lui permettant de faire face aux dépenses familiales (vêtements, équipements, mariages, etc.). En cette période, les commerçants grossistes distribuent des fonds à des commerçants locaux pour l'achat et le stockage de céréales. Ceux-ci redistribuent à leur tour les fonds à des intermédiaires appelés localement *dan-kacaré* qui font l'achat auprès des populations. Les céréales seront mises en sacs et exportées ou stockées en attendant la période où la demande locale est assez forte.

Cette activité est une opération qui engage plusieurs acteurs. Entre les grossistes qui apportent les fonds pour l'achat de céréales et les populations qui sont les principales vendeuses de mil, il existe aussi bien des commerçants locaux, des intermédiaires (*dan-kacare*) que toute une cohorte de petit personnel (couturiers de sacs, transporteurs, dockers, magasiniers). Chacun de ces acteurs, du fait de son rôle, reçoit une somme sur le sac de mil.

Schéma des cycles d'importation et d'exportation des produits au niveau local.



Source : schéma réalisé à partir des données des entretiens collectés aux mois de juillet et août 2009

Ce schéma ci-dessus montre les différents acteurs de la chaîne d'importation et d'exportation et leur place dans la hiérarchie marchande. Les intermédiaires collectent les céréales en détail, c'est-à-dire par *tia* qui est l'unité de mesure au détail. Ils remplissent les sacs de 100 kg. A la fin de la journée le commerçant local fait le décompte des sacs et déduit son dû dans le montant placé pour l'achat des céréales. Selon les commerçants, un sac doit contenir 35 *tia* et selon les périodes, le prix de la *tia* varie entre 200 FCA à la récolte et 500 FCFA en période de soudure lors de l'achat, l'intermédiaire conserve 10 à 25 FCFA par *tia*, pour ses frais de recherche et de stockage des céréales. Les termes de contrat de toutes les opérations sont préalablement définis. Ainsi, la couture d'un sac coûte 25 FCFA, le transport 50 FCFA et le chargement 50 FCFA. Seul le coût du stockage dans les magasins est négociable en fonction des relations avec le propriétaire du magasin et du nombre de jours de stockage.

Les commerçants locaux peuvent recevoir des grossistes un montant qui varie entre un et deux million de FCFA pour l'achat de céréales. Cette activité s'exécute sur la base de confiance accordée sur chaque acteur sollicité. Mais il arrive souvent qu'un acteur n'honore pas son engagement et donc pose de problèmes à toute la chaîne qui voit son activité se réduire.

Il arrive que des *dan kacare* partent en exode avec le fonds qui leur a été octroyé pour l'achat de céréales. Même l'année passée, l'un d'eux est parti avec trois cents mille francs. J'ai été obligé de les rembourser au grossiste qui lui, ne connaît que moi. (entretien du 01/08/09 réalisé avec un commerçant local à Guidan-Roundji).

Une organisation syndicale peu fonctionnelle

L'organisation et le fonctionnement des activités du marché sont aussi structurés autour des syndicats des commerçants. Il existe sur chaque site un syndicat départemental et un syndicat communal des commerçants dont le rôle principal est de défendre les intérêts de leurs membres.

La structure départementale a pour tâche d'organiser les commerçants et de les représenter aux différentes réunions de la Chambre de commerce. Les principaux problèmes évoqués par ce syndicat sont relatifs à la procédure utilisée par les services des impôts pour fixer la patente annuelle sur les produits de commerce. En effet, il ressort des entretiens menés avec les commerçants que, dans plusieurs cas, cette taxation n'est pas proportionnelle à la quantité de marchandises dont disposent les commerçants. Ces derniers reçoivent souvent des factures de patentes supérieures à leurs chiffres d'affaires. Cependant, ils reconnaissent qu'il existe parmi eux certains qui cachent leurs stocks de marchandises pour éviter de payer des patentes élevées.

Le syndicat communal des commerçants a pour rôle de prendre en charge les difficultés que rencontrent les commerçants dans l'exercice de leur fonction (par exemple, l'intermédiation avec la douane en facilitant le dédouanement des produits importés et négociant en cas de dépassement sur les chargements des

marchandises), et de les sensibiliser pour le paiement des patentes et des taxes afin d'améliorer les recettes de la mairie.

Dans la pratique, les commerçants ont une mauvaise image de ces structures syndicales. D'ailleurs celles-ci se limitent au président et au trésorier et dans une moindre mesure le secrétaire général. Les autres membres du bureau ne le sont que de nom. Les réunions ne sont pas régulières et dans certains cas des membres du bureau ne savent pas qu'ils le sont ou ignorent le poste qu'ils occupent. Même à Guidan-Roundji où le syndicat a joué un rôle important dans le fonctionnement du comité de gestion, certains commerçants interrogés qualifient cette structure de peu fonctionnelle. Ceci est assez perceptible dans tous les sites étudiés.

«Le bureau du syndicat des commerçants n'intervient pas dans la résolution des problèmes des commerçants. Avec la douane, le bureau essaie toujours de calmer les commerçants pour leur dire qu'avec les autorités, le citoyen n'a aucune chance, aggravant ainsi le problème au lieu de chercher à le résoudre » (entretien avec un commerçant le 10/07/09 à Guidan-Roundji).

L'auto-gare, un espace organisé

L'auto-gare est un espace d'échange et de mobilité. L'ampleur de son fonctionnement est fortement liée à celui du marché. A ce titre, il en constitue une composante structurelle. Le secteur du transport est assuré par divers moyens :

Les véhicules de transport en commun

C'est la partie la plus importante du secteur du transport. Le transport en commun concerne les personnes et les biens, et les gros porteurs qui chargent essentiellement des marchandises et du bétail. Ce type de transport se caractérise dans tous les sites par son aspect peu formel : heures de départ et d'arrivée jamais connues à l'avance, pannes répétées des véhicules, mauvais traitements des passagers, etc. Ces dernières années, (moins de cinq ans), avec la multiplication des compagnies de transport par bus, les voyageurs connaissent un meilleur service. Mais le site de Say n'est pas encore été desservi et l'axe de Balleyara n'est desservi que par les compagnies Souna Transport Voyageurs et Africa Assalam.

Les taxi-motos

Communément appelés *kabu-kabu*, ils assurent le transport urbain et une partie du transport inter-localités. Les *kabu-kabu* sont un moyen de transport récent dans les localités étudiées, plus important à Say où ils existent depuis trois ans, que dans les autres localités. En effet, à Guidan-Roundji comme à Balleyara, la plupart des jeunes dispose d'une moto, rendant l'usage de taxi-motos peu rentable.

A Say, la population dispose de peu de moyens financiers, ce qui permet aux taxi-motos d'être une activité importante, qui a son espace privilégié en face de l'auto-gare. Selon nos entretiens, 42 personnes pratiquent cette activité et la plupart d'entre eux louent les motos à des tiers à 2.000 FCFA par jour d'activité. La

course en ville est facturée à 100 FCFA. Des courses sont aussi effectuées en dehors de la ville (villages voisins) et le coût varie en fonction de la distance. Les conducteurs de taxi-motos sont organisés autour d'une structure syndicale qui leur permet de défendre leurs intérêts auprès de la mairie et des propriétaires des motos.

Selon le président du syndicat des conducteurs de taxi-motos, l'activité a joué un rôle important dans la réduction du chômage en ville de Say. Elle permet aussi de générer des ressources tant pour la mairie, pour les propriétaires des motos que pour les pratiquants eux-mêmes. En effet, chaque conducteur paye une patente annuelle de 3.900 FCFA ainsi que les frais de location de la moto (2.000 FCFA par jour) et gagne en moyenne une somme de 8.000 FCFA net par jour d'activité.

Pour les usagers, la pratique de cette activité a facilité le transport de personnes sans bagages. Par contre, elle pose quelques problèmes aux chauffeurs du syndicat de transport.

« (...) Les conducteurs de taxi-motos sont complices de certains passagers pressés ne voulant pas respecter les règles de l'auto-gare. Ce sont eux (les conducteurs) qui les amènent au-delà de notre barrière de contrôle pour qu'ils empruntent des véhicules autres que ceux qui chargent dans les gares. Ceci nous fait perdre plusieurs clients » (entretien réalisé le 20/07/09 avec un responsable du syndicat des transporteurs de la commune urbaine de Say).

De plus, les taxi-motos ont fréquemment des difficultés avec la gendarmerie du fait de leur non respect des règles en vigueur.

« Plusieurs conducteurs de taxi-motos n'ont pas de permis de conduire alors qu'ils conduisent des grandes motos. Celles-ci ne sont pas toujours dédouanées et ne disposent ni d'assurance ni de vignette » (entretien réalisé le 24/07/09 avec un moniteur d'auto-école dans la commune urbaine de Say).

Le transport fluvial (pour le cas spécifique de Say).

Say est une ville située aux bords du fleuve et, de ce fait, bénéficie des transports fluviaux venant du Benin et du Nigeria. Plusieurs commerçants préfèrent utiliser les pirogues qui constituent un moyen de transport moins coûteux pour les marchandises. Ce transport est assuré par des piroguiers locaux qui payent une taxe annuelle de 2.000 FCFA à la mairie. Le bord du fleuve est aussi un espace animé le jour du marché de Say.

Pour cette étude, nous allons examiner spécifiquement le transport tel que pratiqué dans les auto-gares du fait de leur lien étroit avec le marché centre. Les auto-gares présentent la même organisation et fonctionnent théoriquement de façon identique dans les trois communes étudiées. La différence se situe essentiellement au niveau de l'importance du trafic. Le flux de transport explique le nombre et la diversité des acteurs ainsi que le niveau de rigueur dans l'application des règles.

Caractéristiques générales des auto-gares dans les sites étudiés

Dans les trois sites, l'auto-gare est à proximité du marché centre afin de faciliter aux commerçants le chargement et le déchargement des marchandises. La proximité réduit les coûts liés à l'acheminement des bagages. Son emplacement peut influencer la position du marché centre comme c'est le cas à Guidan-Roundji, où le marché a été déplacé pour s'approcher de la gare. Ainsi, l'espace de la gare est toujours stratégique pour les acteurs du marché. C'est un espace sécurisé par une clôture construite par les autorités locales (l'ancienne collectivité pour Say, la préfecture pour Guidan-Roundji et la sous-préfecture pour Balleyara). Les gares sont organisées en lignes de transport selon les axes. Les responsables des lignes sont désignés par les membres du syndicat des transporteurs.

Les auto-gares n'ont pas les mêmes équipements et, de ce fait, ont des usages différenciés. A Guidan-Roundji, l'auto-gare dispose de locaux (anciennes constructions) servant de bureaux aux chauffeurs et aux gendarmes de garde le jour du marché, de latrines, d'arbres le long des murs offrant leur ombrage. Deux portes (entrée et sortie) sur le côté font face à la route bitumée (principal axe de la ville), mais une seule est utilisée. La seconde est non utilisable du fait de la forte pente de la route. Les locaux de l'auto-gare ne sont utilisés que les jours du marché. Le reste du temps, deux espaces sont utilisés pour servir de gare : un en face de la clôture de l'auto-gare et l'autre au milieu de la ville. A Guidan-Roundji, le transport est organisé autour des véhicules de transport en commun et de ceux qui transportent des marchandises (gros porteurs qui chargent les céréales les jours de marché et ceux qui sont en transit).

L'activité de transport s'exerce au niveau des différentes lignes dont les principales sont sur les axes allant vers Maradi et vers Madaoua voire Niamey. Il y a des axes secondaires sous contrôle des chefs de lignes.

A Say, l'auto-gare dispose d'une clôture mais sans équipements annexes (bureau de syndicat, hangars, toilettes, etc.) causant des désagréments pour les passagers et pour les autres acteurs de la gare. Tous les jours, les véhicules chargent en dehors de l'espace clôturé, y compris le vendredi, jour du marché de la ville. Le transport s'organise essentiellement autour de deux lignes (Say-Tamou, Say-Niamey). Dans cette auto-gare, le flux de voyageurs est moins important qu'à Guidan-Roundji et à Balleyara.

L'auto-gare de Balleyara présente une forme assez différente tant du point de vue de l'équipement que de l'animation. Elle est régulièrement utilisée. Elle est clôturée et dispose de trois portes. La gare est un espace très animé du fait de la présence de divers acteurs qui exercent des activités marchandes. Il s'agit :

- des acteurs du transport : le patronat et les chauffeurs, les chefs de lignes, les coxeurs et les dockers. Ce groupe dispose d'un bureau au sein de la gare et d'un hangar qui lui sert d'espace de travail ;

- des animateurs sur les questions du VIH/SIDA : ils ont un local au sein de la gare avec un équipement de sensibilisation complet (magnétophone, appareil de projection de film, du matériel de démonstration de protection contre les MST, etc.) ;
- des boutiquiers et vendeurs ambulants d'articles divers ;
- des vendeurs de patate douce qui occupent toute la partie Est de la gare ;
- des restauratrices qui occupent des hangars et des espaces ombragés ;
- d'autres pratiquants de petits métiers qui occupent des espaces stratégiques en lien avec leur activité : vulcanisateurs, électricien, coiffeurs, etc. La présence de tous ces acteurs témoigne d'un espace animé où les activités marchandes sont importantes.

Fonctionnement des auto-gares

Le fonctionnement de l'auto-gare est assuré par des acteurs divers dont le nombre varie en fonction des localités. Mais dans le fond, l'organisation est identique et hiérarchisée. Les membres du patronat et les chauffeurs sont les premiers acteurs de la gare⁴. Les premiers fournissent les moyens (les véhicules) et les seconds assurent la conduite des véhicules. Outre ces deux catégories d'acteurs, la gare en compte d'autres dont l'effectif est variable selon les sites.

Tableau n°2 : les acteurs de la gare et leur effectif par site d'étude

	Guidan-Roumdji	Balleyara	Say	Total
Chefs de ligne	3	4	2	9
Coxeurs	8	13	4	25
Dockers	8	9	2	19
Commis	3	4	2	9
Total acteurs par site	22	30	10	62

Source : données des enquêtes réalisées entre juillet et août 2009 sur les trois sites

⁴ Cette étude n'a pas pu avoir des chiffres relatifs à ces acteurs. Dans tous les sites, il n'a pas été possible de dénombrer les propriétaires des véhicules de transport en commun et les chauffeurs en activité dans les gares. Cette question a suscité plusieurs réponses contradictoires lors des discussions de groupe (entretiens informels). Le nombre de propriétaires de véhicules n'est pas toujours connu et plusieurs chauffeurs ne sont pas des conducteurs réguliers.



Ces acteurs sont organisés autour d'un syndicat des transporteurs qui a pour activité de contrôler le transport, de secourir les personnes en cas d'accident, de recouvrer les frais et droit de sortie. Le syndicat des transporteurs est organisé en deux structures : la structure du patronat et celles des chauffeurs. Le patronat est composé des propriétaires de véhicules de transport. Les chauffeurs sont, quand à eux, détenteurs d'un permis de conduire et conducteurs des véhicules de transport en commun ou en quête d'emplois. Le syndicat du patronat désigne les chefs de ligne, les commis, les coxeurs et les dockers. Les membres du bureau de ces deux syndicats veillent à l'équité (qu'il y ait moins d'injustice) dans les activités de l'auto-gare. Une équipe de contrôleurs (membres du syndicat), appelée brigade, est placée à la sortie de la ville pour veiller au respect des règles du syndicat. Pour éviter les fraudes (appelées dans le langage des transporteurs « *mass* »), le syndicat sanctionne les chauffeurs qui chargent leur véhicule en dehors de la gare. Le contrôle des chauffeurs se fait avec la voiture d'un membre du syndicat. C'est un circuit que les contrôleurs effectuent dans la ville pour débusquer les passagers qui ne veulent pas fréquenter les lignes formelles de l'auto-gare.

Ce contrôle permet d'éviter les fraudes ou les chargements clandestins pour lesquels ce syndicat sanctionne le contrevenant. Il s'agit principalement de la mise en fourrière du véhicule à la gendarmerie pour une journée suivie d'une amende de 20.000 FCFA répartie comme suit : 4.000 FCFA pour la mairie, 8.000 FCFA pour la gendarmerie et 8.000 FCFA pour le syndicat.

Pour un meilleur respect des mesures, le syndicat sollicite dans certaines localités (Guidan-Roundji et Balleyara) la présence des forces de l'ordre dans l'auto-gare le jour du marché. Les auto-gares sont en général des espaces de grande foule, d'insécurité et de bagarres. Ce sont des espaces économiques où circulent d'importantes ressources monétaires et marchandises

Le syndicat se charge aussi de collecter la taxe de sortie (droit de sortie) auprès des véhicules qui chargent dans la gare. Cette somme qui est de 600 FCFA est reversée à la mairie.

Pour mieux comprendre le fonctionnement de l'auto-gare, examinons successivement le rôle de chacun des acteurs de cet espace.

Les chefs de ligne : ils veillent au respect de l'ordre d'inscription des véhicules sur leur ligne respective. Sur chaque ligne, le flux de chargement est fonction des sites et des jours de la semaine. Dans toutes les gares, les observations et entretiens ont montré que le jour du marché hebdomadaire, le trafic du transport est assez important. A Balleyara par exemple, chaque jour au moins dix véhicules chargent à partir de l'auto-gare. Les jours de marché, le nombre de véhicules chargés sur l'ensemble des lignes de cet espace atteint la centaine.

Les coxeurs : ils ont pour rôle de remplir les véhicules et de collecter les frais de transport des passagers et les présenter au commis pour leur recensement. Les coxeurs ont l'obligation de respecter l'ordre d'inscription des véhicules sur la ligne dans leur chargement. Ils sont rémunérés sur la base d'une retenue de 5% du montant de chaque véhicule chargé.

Les dockers ont pour rôle de charger et de décharger les véhicules qui sont en tour sur les lignes ou qui viennent d'arriver dans la gare. Ils reçoivent des passagers et des chauffeurs une somme qui varie de 500 à 2.500 FCFA par jour. Les dockers louent quelques fois des charrettes à 500 FCFA par jour qu'ils utilisent pour transporter les bagages des voyageurs. Pour mieux sécuriser les passagers et leurs bagages, le syndicat de transporteurs a dans les auto-gares de Balleyara et Guidan-Roundji institué des badges pour les dockers afin de les identifier plus rapidement. Ils sont les seuls autorisés à porter les bagages des passagers, afin de réduire les vols ou les pertes. En cas de perte de bagage, le syndicat donne un délai de recherche d'une semaine au chauffeur. Dans le cas où le bagage n'est pas retrouvé, le syndicat rembourse à 50% de la valeur du bagage perdu et le propriétaire du véhicule paye la moitié restante.

Les commis : ils sont la pièce centrale du fonctionnement de la gare. Ils assument plusieurs tâches :

- programmer les véhicules en vue de leur chargement ;
- collecter les droits de sortie des véhicules en instance de départ ;
- délivrer les tickets de voyage pour les voyageurs ;
- percevoir des taxes. Le commis détient trois types de carnets : le carnet du patronat dont le ticket est de 150 FCFA, le carnet du syndicat dont le ticket coûte 150 FCFA et le carnet de droit de sortie dont le ticket est à 600 FCFA. Toutes ces taxes sont payées par tout chauffeur de véhicule qui charge sur une des lignes de la gare. Les frais prélevés par le syndicat et le patronat (300 FCFA)

sur les véhicules qui chargent dans l'auto-gare sont repartis comme suit : 100 FCFA pour frais de ligne⁵, 100 FCFA pour frais de passe⁶ et 100 FCFA pour la caisse du syndicat. Ce montant permet à la structure de payer son fonctionnement, notamment : le déjeuner des chefs de lignes, leur rémunération hebdomadaire, la prise en charge des déplacements des membres du bureau, les charges liées au renouvellement des permis des chauffeurs membres du syndicat et l'achat de carnets pour assurer ladite taxe,

- tenir les feuilles de route de la ligne⁷.

Les auto-gares ont un fonctionnement bien structuré permettant un contrôle sur les entrées et les sorties des véhicules aux fins d'un bon recouvrement des taxes revenant au syndicat et à la mairie.

Le marché de bétail, un espace équipé dans les trois sites

Au Niger, les marchés de bétail sont des infrastructures plus ou moins indépendantes des autres espaces marchands (marché centre et auto-gare) tant dans leur organisation que dans leur fonctionnement, même si leur espace se trouve généralement proche de ces derniers.



Le marché de bétail est une composante importante de l'espace marchand dans les sites étudiés. A Balleyara et à Say il est appelé « *turaaku* » (pluriel de « *turki* ») qui veut dire « piquets à bétail » en hausa, faisant référence aux piquets où sont attachés les animaux pour la vente. A Guidan-Roundji, il est appelé *kara* faisant

⁵ Frais de ligne : ce sont des frais de « commission » c'est-à-dire des frais non formels que les coxieurs prennent sur chaque véhicule chargé dans une gare. Le mode de recouvrement de ces frais varie selon les sites.

⁶ Le « pass » est un reçu qui est donné au chauffeur qui charge dans la gare pour attester du nombre de passagers montés à la gare. Ceci permet au syndicat (à travers sa brigade) de contrôler l'effectivité des passagers ayant réellement monté à la dite gare.

⁷ La feuille de route est la liste de passagers par véhicule chargé sur une ligne donnée de la gare. Elle est remplie par le commis de la ligne et remise aux chauffeurs à la fin du chargement. Cette feuille de route permet d'avoir la liste nominative de passagers dans le véhicule chargé permettant en cas d'accident de savoir le nombre exact de personnes à bord du véhicule.

référence à l'enclos où sont gardés les animaux. *Turaaku* ou *kara* est un espace marchand spécifiquement réservé à la vente des animaux. Ces marchés présentent plusieurs caractéristiques identiques (infrastructure, types d'acteurs, rôle dans le marché, intérêt qu'ils suscitent tant pour les populations que pour les autorités publiques).

Un espace attrayant pour les intervenants extérieurs

Les espaces de vente d'animaux sont mis en valeur par des partenaires des communes. Ils sont clôturés et dotés d'équipements permettant la production d'un meilleur service. Le marché de bétail est un espace qui génère des ressources importantes pour les collectivités locales et de ce fait, est entretenu par celles-ci à travers un des leurs partenaires (projet ou ONG). Ainsi, à Balleyara le marché de bétail a été clôturé par le FICOD (Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées), à Say par l'AREN (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger) et à Guidan-Roumdji par le PPEAP (Projet de la Promotion de l'Exportation Agropastorale).

Sur l'ensemble des sites étudiés, le marché de bétail est la composante du marché la mieux équipée. Les trois marchés ont bénéficié de clôtures réalisées en matériaux définitifs. On trouve à l'intérieur quelques infrastructures, dont l'importance varie selon les sites. Partout, des locaux ont été construits servant de bureaux pour le comité de gestion et pour les agents du service de l'élevage intervenant dans le marché : l'agent vétérinaire et l'agent chargé du Système d'Information sur les Marchés (SIM).

A Balleyara, il y a aussi des locaux construits pour le gardien. A Guidan-Roumdji comme à Balleyara, il existe dans le marché de bétail des latrines, une borne fontaine, un parc de vaccination et un quai d'embarquement pour gros porteurs pour l'embarquement des animaux. Le marché de Say ne dispose pas de cette multiplicité d'équipements. Il est certes clôturé et



dispose d'une salle (où se retrouvent l'agent de l'élevage et les *Dillan*) et des latrines (non fonctionnelles). Un mur d'une hauteur d'un mètre a été bâti pour diviser l'espace en deux parties : une partie réservée aux petits ruminants et une autre aux gros ruminants. Deux hangars en tiges de mil ont été construits dans l'enceinte du marché : l'un appartenant à un vendeur de café et l'autre au vendeur

de produits vétérinaires. Le niveau d'équipement de ce marché montre que le commerce de bétail n'est pas très développé dans cette localité.

Les deux autres marchés (Balleyara et Guidan-Roundji) disposent de trois grandes portes d'entrées des animaux : deux réservées aux petits ruminants ; et une aux gros ruminants. Les jours du marché hebdomadaire, des équipes de percepteurs se placent au niveau de ces portes pour percevoir les taxes de présentation et contrôler la taxe d'identification.

Une répartition spatiale est visible dans les trois marchés de bétail étudiés. A Say, la division est matérialisée par un mur. Dans les autres marchés, elle est basée sur un regroupement par espèce d'animaux. Il y a ainsi un espace pour les bovins, un pour les ovins et les caprins, un espace pour les camélins, un espace pour les asins, un espace pour les équins, un espace pour les commerçants de son et d'autres produits de consommation bétail. Cette répartition de l'espace fait partie de l'organisation que les *Dillan* ont instituée pour mieux contrôler le fonctionnement du marché.



Si tous ces marchés de bétail fonctionnent sur les mêmes principes, dans les faits des différences se dégagent sur leurs niveaux de fonctionnalité.

Indicateurs d'importance d'un marché de bétail

Lors des entretiens, plusieurs aspects sont identifiés comme étant des éléments indiquant l'importance d'un marché de bétail dans une localité. Il s'agit entre autres de la position géographique de la localité, de l'effectif des animaux présentés les jours de marchés, de la diversité des acteurs sur le marché, de l'orientation des exportations, des recettes générées pour la commune.

La position géographique de la localité

La position géographique d'une localité influence le développement des échanges commerciaux. Il s'agit notamment de :

- la position par rapport aux centres de ravitaillement et/ou de livraison des produits commerciaux ;

- l'état des infrastructures routières qui facilitent l'accès à la localité, la diversité de la production locale déterminant le pouvoir d'achat de la population

L'effectif des animaux, présentés et vendus dans marché

L'importance d'un marché de bétail est fonction de l'effectif des animaux présentés.

Tableau n°3 : Effectifs d'animaux présentés et vendus dans les marchés des sites étudiés sur les périodes de faible transaction marchande (de mai à août)

Présentation des animaux	Balleyara		Guidan-Roundji		Say	
	Nombre présenté	Nombre vendu	Nombre présenté	Nombre vendu	Nombre présenté	Nombre vendu
Bovins	828	425	552	284	8	7
Ovins	942	309	1692	284	122	67
Caprins	909	506	1972	538	187	97
Camelins	46	30	161	19	0	0
Asins	155	105	473	237	11	6
Equins	3	3	29	6	0	0

Source : Tableau réalisé à partir des fiches hebdomadaires de suivi du marché de bétail du service de l'élevage des sites d'étude et du rapport mensuel de statistiques (juin 2009) du service de l'élevage de Say.

Ces chiffres varient selon les périodes de l'année. La période de l'enquête constitue le moment de faible intensité des activités marchandes. Ainsi, les chiffres de ce tableau font partie des effectifs minimum enregistrés au cours de l'année 2009. La période d'après les récoltes constitue le moment de forte intensité marchande où les paysans présentent beaucoup d'animaux sur les marchés. Balleyara et Guidan-Roundji constituent des pôles de commerce de bétail : gros ruminants (surtout bovins) pour le premier et les petits ruminants pour le second, comme le montrent les chiffres de ce tableau.

La diversité des acteurs qui fréquentent le marché.

Turaaku réuni une multitude d'acteurs les jours de marché.

Les dillan sont des intermédiaires de vente du marché de bétail (courtiers). Ils jouent un rôle central dans le fonctionnement de ce marché. Les vendeurs leur confient leurs animaux pour la vente et les acheteurs se confient à eux pour en acheter. Leur fonction est de faire la médiation entre vendeurs et acheteurs de bétail et de protéger par là même ces derniers contre les risques d'achat d'animaux

volés. Chaque marché dispose de plusieurs *dillan* répartis en deux groupes : les *dillan* de gros ruminants qui paient une patente annuelle qui varie de 15.000 à 25.000 FCFA et les *dillan* de petits ruminants qui paient une patente annuelle variant entre 6.500 et 13.000 FCFA. Dans les marchés de bétail les plus importants comme celui de Balleyara, chaque catégorie d'animal a ses *dillan* spécialisés.

Chaque *dillan* travaille avec un ou deux adjoints qui l'aident dans la surveillance des animaux, et leur entretien (nourriture, abreuvement).

« Auparavant, le nombre des *dillan* était réduit, c'était la chefferie et l'autorité administrative qui leur autorisaient à exercer moyennant une somme forfaitaire dont l'importance varie en fonction du type de relation qu'ils entretiennent avec eux. Mais maintenant, avec la mairie, la somme est fixe. Il suffit d'avoir un espace dans le marché et de payer la taxe pour être *dillan* » (entretien du 03/08/09 avec un *dillan* de petits ruminants à Balleyara)

Mais être *dillan* dans ces marchés n'est pas simple. Au-delà de la capacité à payer la patente et à disposer d'un espace dans le marché, il faut créer et entretenir une confiance avec les vendeurs. Il s'agit donc d'avoir une grande connaissance du fonctionnement du marché, être connu des différents acteurs du marché et avoir gagné leur confiance, car le rôle du *dillan* c'est surtout la protection de la vente. C'est à ce titre qu'un *dillan* renommé du marché de Balleyara disait :

« J'étais absent lorsque les éleveurs et les commerçants de Mangayzé ont payé une patente annuelle pour moi pour que je m'occupe de la vente de leurs animaux » (entretien du 02/08/09 réalisé avec un *dillan* de gros ruminants, Balleyara).

L'activité du *dillan* est à la fois une tâche porteuse pour son pratiquant, mais aussi un métier délicat qui demande une grande vigilance, du fait des risques de vendre des animaux volés ou de supporter diverses formes de difficultés (pertes d'animaux ou de sommes issues de ventes d'animaux).

Dans l'exercice de leurs activités, les *dillan* ont différentes charges.

« Lorsqu'un propriétaire d'un animal vous le confie pour la vente, vous en tant que *Dillan*, vous devez payer la taxe de présentation de l'animal (500 FCFA pour les gros ruminants et 200 FCFA pour les petits ruminants), prendre en charge le déjeuner du vendeur (si l'animal est un gros ruminant). Vous devez également entretenir l'animal dans le marché (eau, herbe, cordes) et enfin payer vos adjoints qui vous aident dans le travail » (entretien avec un *dillan* de chameaux le 29/07/09 à Balleyara).

Toutes les charges du *dillan* rentrent dans le cadre d'une politique clientéliste lui permettant d'attirer des nouveaux vendeurs et pour fidéliser ceux qui y sont déjà.

En retour, après la vente de l'animal, le *dillan* reçoit de l'acheteur une somme de 2.500 FCFA pour les gros ruminants et 250 FCFA pour les petits ruminants. Le revenu du *dillan* dépend des animaux vendus. Cette vente elle même varie en fonction des périodes de l'année. En période de forte intensité marchande (octobre à mars), un *dillan* peut vendre une cinquantaine de têtes de bétail contre une vingtaine ou même moins en période de faible intensité marchande (avril-septembre). Par ailleurs, les *dillan* sont des acteurs mobiles car ils exercent leur

métier dans plusieurs marchés d'une même zone. Leur régularité dans un marché dépend de son intensité.

Les aides- dillan : chaque *dillan* dispose de personnes (entre une et trois) qui l'aident à accomplir ses tâches. Leurs rôles principaux sont de négocier avec les vendeurs d'animaux pour les convaincre de confier leur bétail au *dillan* pour lequel ils travaillent et d'entretenir les animaux qui leur sont confiés. Ce travail constitue pour eux un apprentissage à la fois dans le courtage, mais aussi dans la vente de bétail. La plupart d'entre eux finissent par être *dillan* ou vendeurs de bétail.

« Nous tous, nous avons des jeunes qui nous aident. Ils sont des parents (neveux, cousins ou fils) ou des connaissances à qui nous avons confiance. Ils nous aident le temps qu'ils comprennent comment fonctionne le marché et d'avoir un fonds de démarrage. Dans tous les cas, tous ne finissent pas par être *dillan* même s'il y a d'autres qui le deviennent. C'est plus fréquent de voir ceux qui finissent par être commerçants de bétail » (entretien du 03/08/09 à Balleyara avec un *dillan* de caprins)

Les acheteurs grossistes se sont professionnalisés dans le commerce de bétail. Ils sont exportateurs et font leurs achats dans plusieurs marchés d'une même zone ou plusieurs fois dans le même marché. Souvent ils s'organisent pour déléguer un d'entre eux qui est en règle vis-à-vis de l'Etat (ayant payé ses impôts et toutes ses taxes).

Le cas d'El Hadji Issifou (commerçant de bétail, tâcheron) de Guidan-Roundji est assez illustratif. Dans le marché de bétail de Guidan-Roundji, il est l'un des grands commerçants exportateurs de bétail qui est en règle vis-vis de l'Etat. Il dispose d'un NIF et est inscrit sur le registre des exportateurs de bétail. Ceci lui donne droit à une exonération sur l'exportation des animaux et au lieu de payer 7.125 FCFA par bovin, il paye 3.000 FCFA. Plusieurs commerçants qui ne sont pas en règle s'associent à lui pour acheminer leurs animaux au Nigeria. Il perçoit, en retour, 1% du prix de vente de chaque animal. Normalement un commerçant qui n'est pas en règle vis-à-vis de l'Etat paye à la douane 100.000 FCFA sur chaque bovin à exporter.

El Hadj Issifou a fait un milliard de chiffres d'affaire cette année et a versé 10 millions aux services des impôts de Maradi. En dehors de l'exportation des animaux, ce commerçant exécute aussi des contrats avec des organismes internationaux œuvrant dans la zone. Il a par exemple eu une offre pour des commandes d'animaux pour la FAO et pour CARE. La commande du Care qui est la plus récente concerne 786 petits ruminants (brebis et chèvres). Pour cette commande El Hadji Issifou a associé d'autres commerçants afin d'exécuter la livraison dans les délais.

Dans le cadre de l'activité d'exportation des animaux, les plaintes d'El Hadji Issoufou se situent à deux niveaux :

- d'abord l'existence d'une insécurité permanente sur tout le trajet. Il s'agit des coupeurs de route qui attaquent les conducteurs et les commerçants pour les tuer et prendre leurs fortunes. Il voit mal qu'un grand commerçant qui paye en une année une somme de 10 millions d'impôts ne soit pas sécurisé dans ses activités.

- ensuite, la politisation de l'activité de commerce : l'Etat ne donne pas aux commerçants les marchés d'exportation des animaux, mais les confie plutôt aux politiciens qui les exécutent très mal du fait de la méconnaissance de l'activité.

Les revendeurs d'animaux : ce sont des acheteurs et vendeurs locaux. Ils achètent des animaux dans les marchés périphériques pour les revendre dans le marché central (le plus important de la localité). Il est difficile de les dénombrer parce que cette activité n'est qu'une pratique d'appoint. Ils ne sont pas considérés comme des commerçants au sens propre du terme (ils ne payent pas de patente annuelle), mais font de la revente qui leur permet de générer quelques ressources sur un temps précis.

Les conducteurs des animaux exportés, yan koora (hausa) ou coggaliiji (fulfulde) : ce sont des anciens bergers qui ont une maîtrise des pistes rurales et des couloirs de passage pour animaux et qui reçoivent des contrats de conduite d'animaux d'un marché local à un autre ou à l'extérieur du pays (Nigéria, Benin). Le prix de leur prestation varie selon les destinations. Pour les déplacements sur un même territoire c'est-à-dire d'un marché rural à un autre, le prix est de 1.000 FCFA par gros ruminant et 250 à 500 FCFA par petit ruminant. En cas d'exportation, ces prix passent à 2.500 FCFA par gros ruminant et 1.000 FCFA par petit ruminant. Chaque semaine, ces conducteurs effectuent de longs trajets vers les marchés nationaux et internationaux.



Les vendeurs des produits de consommation animale : paille, feuilles sèches d'arachide ou de niébé, son, natron, cordes, eau (zoori) : le fonctionnement d'un marché de bétail, c'est aussi le développement du commerce des petits produits pour l'entretien des animaux. En effet, le parage d'animaux implique leur alimentation, leur abreuvement, leurs soins. Cette activité est importante dans les trois sites, surtout à Guidan-Roumdji et à Balleyara.

Les vendeurs des produits de consommation humaine : le marché de bétail, au-delà d'un espace de vente d'animaux, est aussi un lieu de vente de divers autres produits. Il s'agit principalement des vendeurs de nourriture, d'eau en sachet (*piya water*) et des tabliers (qui exposent divers produits comestibles ou non).

Les acteurs des métiers connexes : il s'agit des métiers qui se sont développés dans l'enceinte du marché mais qui ne concernent pas directement le bétail. Ce sont les réparateurs d'appareils téléphoniques, ceux qui rechargent les batteries des

cellulaires, etc., qui ont développé une véritable activité de commerce dans le marché de bétail.

Tous ces métiers viennent se greffer à la vente de bétail. Ainsi, au Niger, un espace marchand ne saurait être l'apanage d'une seule variété de produits. C'est plutôt un espace où circulent une diversité de biens autour d'une catégorie principale, où se développent des métiers et où fructifient les échanges.

Les catégories et provenance des animaux présentés

Les espèces d'animaux présentés dans un marché et leur provenance sont un critère important d'évaluation de l'importance d'un marché.

Par exemple, le marché de Balleyara est alimenté par des animaux qui proviennent de zones différentes. Hormis les villages et les marchés locaux, les lieux de provenance des animaux les plus cités sont Ouallam, Mangaizé, Bani Bangou, Filingué, Makko, Hamdallaye et Abala. D'autres vendeurs amènent leurs animaux de la frontière malienne. Balleyara est une localité d'agro-pasteurs et de ce fait, des éleveurs de différents villages voisins apportent leurs animaux au marché. Balleyara est un marché où les exportateurs en direction du Nigéria, Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, etc. achètent du bétail (surtout pour les gros ruminants).



Les marchés de bétail des deux autres marchés concernent davantage les petits ruminants. Par exemple, Guidan-Roumdji est un centre de ravitaillement pour les exportateurs d'ovins et de caprins vers le Nigéria. Ce marché est alimenté par ceux des villages voisins.

Celui de Say, pour sa part, n'est pas un centre de commerce de bétail qui attire les exportateurs de bétail. Les espèces animales présentées sont essentiellement les

petits ruminants (ovins et caprins) ; les gros ruminants qu'on y trouve concernent des veaux. Le marché de bétail de Say n'est qu'un centre d'échange local, ce qui explique sa faible importance par rapport aux deux autres marchés. Le marché de bétail important dans la zone est celui d'Allambaré (à environ 50 kilomètres de Say).

L'abattoir

L'abattoir est une des composantes du marché. Son fonctionnement est intimement lié à ce dernier. Les bouchers qui en sont les principaux acteurs achètent leurs animaux au marché et y écoulent la viande. Dans tous les sites, les bouchers disposent d'un espace dans le marché qui leur est réservé pour la vente de la viande.

Les abattoirs situés généralement à l'extrémité des villes sont des espaces aménagés par la municipalité et contrôlés par un agent d'hygiène et d'assainissement pour sa salubrité. Le service de l'élevage est chargé du contrôle de la qualité de la viande et de la perception de la taxe d'abattage. Les abattoirs des trois sites présentent des caractéristiques différentes du fait de leurs équipements.

L'abattoir de Balleyara est une infrastructure ancienne mais bien entretenue par les bouchers. Il est composé d'une aire d'abattage, d'une aire de contrôle sanitaire de viande, d'un séchoir pour les cuirs et peaux et d'un puits cimenté. C'est donc un abattoir bien équipé, contrairement aux deux autres dont tous les équipements ne sont pas fonctionnels. A Say, l'infrastructure est vieille, avec un séchoir totalement non fonctionnel. La salubrité est mal assurée. Les outils utilisés (branches de palmier au lieu de balais, par exemple) sont inefficaces.

Les bouchers sont organisés autour d'une structure qui est plutôt coutumière, dirigée par un responsable appelé sarkin fawa (chef de bouchers). Les entretiens menés dans les sites étudiés ont montré que le sarkin fawa est issu de la famille de bouchers la plus anciennement installée dans la localité. Trois principaux groupes de bouchers sont à distinguer.

- *les grands bouchers* : Il s'agit des bouchers qui abattent uniquement des gros ruminants (bovins). Ils représentent les leaders des bouchers et sont généralement descendants des premiers bouchers de la localité. Leur patente annuelle est la plus élevée (35.000 FCFA contre 25.000 FCFA pour les petits bouchers).
- *les petits bouchers* : il s'agit des bouchers qui n'égorgent que les petits ruminants. Leur capital économique ne leur permet pas de s'acheter les gros ruminants.
- *les bouchers en transit* : ils n'ont pas de localité fixe pour leur activité. Ils font tous les marchés ruraux de la zone. Ils ne viennent au marché du chef lieu de la commune que les jours du marché pour

exercer la vente de la viande. Cette catégorie de bouchers exerce son activité dans les autres marchés ruraux.

- *les apprentis bouchers* : ce sont des aides bouchers qui, le jour du marché prennent leur autonomie en occupant des espaces stratégiques pour vendre de la viande grillée à leur compte. Habituellement les apprentis bouchers sont des fils de bouchers. Mais de plus en plus, le métier cesse d'être une activité héréditaire pour devenir une pratique commerciale comme les autres.

« Avant, j'avais commencé à vendre les boyaux à 25 FCFA, puis à 50 FCFA pour évoluer vers la vente des os, puis une partie d'un petit ruminant avant de pouvoir acheter l'entier. Au départ, nous commençons toujours par l'épuration des intestins, puis nous faisons de petites brochettes que nous vendons à 10 FCFA, puis de la grillade de la viande avant de commercer à vendre de la viande crue. C'est comme ça qu'on apprend et on finit par occuper la place des grands, des grands bouchers » (entretien du 03/08/09 avec un jeune boucher de Balleyara).

Il est important de souligner que cette typologie des bouchers n'est pas rigide dans les faits. Il est facile de trouver un grand boucher qui fait les activités du petit boucher sans que cela change son statut. A Say, où l'activité est faible par rapport aux deux autres marchés, cette catégorisation est beaucoup plus fluide. Les rôles peuvent changer en fonction des opportunités marchandes.

Dans les trois sites, la viande est vendue sous trois formes : crue, grillée ou en *kilishi*, qui est sa forme séchée assaisonnée par une purée d'arachide et/ou de piment.

Dans l'exercice de leur fonction, les bouchers payent des patentes et des taxes d'abattage et d'activité. Les patentes varient selon l'importance de l'activité. Par exemple le *sarkin fawa* du marché de Say paye 152.000 FCFA de patente annuelle. Le croisement des données recueillies sur les sites montre que partout, les bouchers payent 500 FCFA de taxe d'abattage pour les gros ruminants, 100 FCFA pour les petits ruminants et 200 FCFA de taxe de marché journalière.

Tableau n°4 : Effectifs moyens d'animaux abattus selon les catégories et par site d'étude

Abattage des animaux	Jours ordinaires		Jour de marché	
	Gros ruminants	Petits ruminants	Gros ruminants	Petits ruminants
Balleyara	5	25	12	100
Guidan-Roundji	4	22	8	100
Say	2	15	4	50

Source : enquête juillet-août 2009

La lecture de ce tableau permet de comprendre que, dans tous les sites étudiés, la viande est très consommée. Même les jours ordinaires qui constituent les moments de la semaine de faibles activités commerciales, les bouchers se trouvent en face d'une forte demande pour leurs produits. Le jour du marché, la demande en viande des populations se multiplie au moins par trois dans tous les sites,

faisant du métier une activité pérenne, une composante non négligeable dans le fonctionnement général du marché.

Lorsqu'on se réfère aux différentes taxes qui gravitent autour du commerce des animaux, on se rend aisément compte de l'importance des recettes que peut générer un seul petit ruminant à travers la taxe de présentation, celle d'identification, d'abattage, auxquelles il faut ajouter la taxe journalière de marché. A travers les recettes tirées de ces différentes composantes, le marché joue ainsi un rôle important dans le fonctionnement d'une commune. Le service de l'élevage assure l'inspection de viande et la collecte de la taxe d'abattage à l'abattoir (sauf à Balleyara où un percepteur s'occupe de sa collecte).

Pour un meilleur contrôle de la qualité de la viande, une inspection se fait à deux niveaux : avant l'abattage (contrôle sur pieds) et sur la viande elle-même (inspection post mortem). Le service de l'élevage opère aussi des saisies en cas de maladies constatées sur les viandes ou lors d'un abattage clandestin. Il s'agit des saisies totales ou partielles d'organes en fonction du degré de l'infection de la viande.

Sur chaque site, le service de l'élevage a délégué un agent pour les activités de l'abattoir. Sauf à Balleyara où la mairie a placé un percepteur, cet agent fait des versements mensuels à la mairie et bénéficie d'une remise de 10% sur le montant versé. Dans des localités comme Say, cette taxe était collectée par les bouchers, mais à cause de malversations, la mairie a préféré que le service de l'élevage s'en charge.

Il ressort de ce qui précède que les abattoirs des trois sites étudiés constituent des espaces bien organisés qui participent au fonctionnement global du marché. L'abattoir constitue l'un des espaces marchands où la régularité de l'intervention de l'Etat (à travers le service de l'élevage) est la plus visible.

Des initiatives locales pour un meilleur fonctionnement du marché

L'organisation et le fonctionnement de l'espace marchand requièrent de la part des acteurs des initiatives adaptées aux contextes locaux. Les normes officielles prévues sont souvent difficiles d'application soit par insuffisance de moyens (humains, matériels et/ou financiers) soit par simple méconnaissance. Il se développe alors des initiatives locales qui permettent à la structure d'être fonctionnelle.

De la sécurité des espaces marchands

Les marchés, il faut le rappeler, constituent des espaces qui rassemblent une diversité de personnes. A des degrés variables, ces espaces constituent des lieux d'insécurité appelant les autorités communales et les commerçants à une prise de dispositions garantissant la sécurité des biens.

Par exemple, à Balleyara, où les activités marchandes sont plus intenses, la mairie a recruté un gardien pour sécuriser les biens dans le marché de bétail. Le gardien est membre du comité de gestion du marché. Ses activités consistent à ouvrir le marché de bétail et à veiller à la sécurité dans son enceinte en contrôlant les portes. Il commence ses activités le vendredi soir et arrête le lundi, à la fin de toutes les transactions commerciales du dimanche, jour de marché. Pour lui permettre de mener à bien ses activités, ce gardien est logé dans l'enceinte du marché de bétail et dispose d'un salaire de 22.650 FCFA par mois. L'activité de gardiennage est délicate selon ce gardien.



« C'est un travail difficile et périlleux. Des commerçants amènent leurs animaux la veille du jour de marché et il faut que je les surveille. Il arrive que des animaux s'égarer le soir et la mairie me fait payer la valeur de l'animal perdu sur mon salaire. Maintenant j'ai deux ans de travail sans salaire car je suis en train de payer des animaux perdus. On me retient tout le salaire » (entretien réalisé le 03/08/09 avec le gardien de *turuaku* Balleyara).

Mais, selon le président du comité de gestion du marché de bétail, un animal ne doit pas se perdre dans l'enceinte du marché. Il est interdit à tous les acteurs (commerçants, éleveurs, conducteurs d'animaux, etc.) de faire sortir un animal de l'enclos la nuit. Cette interdiction veille à réduire les cas de vols et de pertes des animaux.

« Le gardien doit veiller à ce que les portes d'entrée soient fermées toute la nuit. Il ne doit les ouvrir que le matin à partir de 8h. A ce moment, tous les propriétaires sont là et le risque de vol est réduit. Donc, lorsqu'un animal disparaît nuitamment, il y a un problème et le gardien doit s'assumer » (entretien réalisé le 03/08/09 avec le président du comité de gestion du marché de bétail de Balleyara).

Le gardien, au cours de ses activités, collabore avec les *dillan* pour identifier les personnes douteuses. Il participe au contrôle des tickets d'identification à la sortie afin de certifier la vente de l'animal.

A Guidan-Roundji, ce problème est plus crucial. En effet, les principaux cas d'insécurité évoqués sont : la vente des animaux volés sur le marché et les coupeurs de route qui attaquent les commerçants qui exportent le bétail vers le Nigéria. Dans ce marché, aucune disposition collégiale n'a été prise pour sécuriser les personnes et les biens. Il existe certes des *yambanga* mais leurs interventions ne sont pas préventives.

Dans tous les marchés, la vente d'animaux volés reste un problème qui concerne directement les *dillan* puisqu'ils doivent rembourser au propriétaire la valeur de l'animal perdu⁸.

« Souvent, c'est deux personnes qui amènent un animal. Après la vente, lorsque tu remets l'argent à un d'eux, l'autre se présente quelques minutes après pour demander si l'animal est vendu. Si tu lui réponds que oui et que l'argent est remis à son ami, il sursautera pour te dire que lui est venu seul et qu'il n'a aucun ami ici. Après il te convoque à la gendarmerie où on te demandera absolument de payer. Ceci arrive à nous tous. On ne sait pas comment faire pour l'éviter. Dans le marché, il faut avoir confiance aux gens sinon on n'aura pas confiance en toi. Or la fonction du *dillan* repose essentiellement sur la confiance des deux acteurs (vendeur et acheteur) » (entretien du 02/08/09 à Balleyara avec un *dillan* de bovin).

De l'assainissement dans les marchés

Officiellement, la municipalité est chargée des questions d'hygiène et d'assainissement dans les marchés⁹. Pour les acteurs interrogés dans les marchés des trois sites d'étude, les structures de gestion des marchés et les syndicats sont chargées de la salubrité des espaces marchands. Mais, dans la pratique, ce sont les commerçants qui, individuellement, prennent en charge la salubrité de leurs espaces. Dans tous les marchés, il existe des personnes qui se chargent théoriquement de la salubrité. Le mode de leur désignation varie selon les sites.

A Guidan-Roumdji, une personne s'est portée volontaire pour assurer la propreté des lieux moyennant une contribution libre des commerçants pour sa prise en charge. Cette contribution varie de 25 à 50 FCFA par jour de marché. La personne balaie le marché la veille du jour de marché et passe de hangar en hangar pour collecter les contributions des commerçants.

A Balleyara, le comité de gestion du marché de bétail prend cette activité en charge. Ce sont les membres du comité qui s'organisent pour balayer l'espace du marché. Dans le marché central, il existe des femmes (de familles modestes) qui se sont librement investies dans le balayage, spécifiquement au niveau de certaines boutiques. Elles balaient tôt le matin et passent les après-midis pour recevoir des propriétaires des boutiques une récompense financière qui varie de 50 à 100 FCFA.

A Say, la gare routière est la composante du marché la plus propre. En effet, un coxeur a librement choisi d'assurer cette salubrité. Pour marquer sa reconnaissance à cette initiative, le syndicat des transporteurs a décidé de lui

⁸ Ce remboursement n'est pas toujours automatique. Les *dillan* prennent un temps pour rechercher l'animal perdu. S'ils n'arrivent pas à le retrouver, ils paient une partie de sa valeur en demandant au propriétaire d'accepter de prendre en charge l'autre partie des frais.

⁹ Article 115 de la Loi n° 2002-013 du 11 juin 2002 stipule que « la commune assure la construction, la gestion et l'entretien des marchés, abattoirs et gares routières »

accorder une gratification mensuelle variable de 3.000 à 5.000 FCFA en fonction des recettes de son bureau.

Dans tous les sites, les usagers (particulièrement les commerçants) se plaignent de l'insalubrité des marchés et dénoncent le manque de responsabilité des mairies face à cette question. Ceci est particulièrement frappant à Balleyara où un dépotoir se trouve au centre du marché. Mais partout, les acteurs du marché créent eux-mêmes les conditions d'un cadre convenable pour leurs activités, sachant bien que les pouvoirs publics, malgré les prélèvements qu'ils y font, s'occupent peu des conditions pratiques de leur fonctionnement.

L'exportation du bétail : des normes difficilement respectées

L'exportation des animaux du Niger vers le Nigéria demande une certaine réglementation qui n'est pas toujours facile à respecter pour les commerçants. Ceci concerne la patente annuelle qui est de 1% du chiffre d'affaire, mais aussi le dédouanement sur chaque animal qui est de 3.000 FCFA par bovin. Mais les commerçants n'ayant pas payé la patente annuelle payent à la douane 7.125 FCFA sur chaque bovin. Plusieurs revendeurs se trouvent dans l'incapacité financière à faire face à ces charges. Pour contourner cette norme, les commerçants s'organisent en groupe de dix à quinze. Ils confient leurs animaux à l'un d'eux qui est en règle et qui prend en charge tous les animaux du groupe. Cette pratique est assez répandue sur les sites étudiés et permet à l'activité d'exportation du bétail de se dérouler contre les règles en vigueur.

Toutes ces actions ne sont que des initiatives locales qui permettent au marché de fonctionner dans des meilleures conditions faisant ainsi face à des mesures officielles non appliquées.

La gestion des marchés, vers une recherche de modèle de gestion efficace

Dans le recueil des textes sur la décentralisation, la loi confère à la commune la gestion des marchés, abattoirs et gares routières (article 115 de la loi n°2002-013 du 11 juin 2002). Le croisement des données recueillies sur les sites d'études a montré que les acteurs du marché sont encore à la recherche d'un modèle de gestion. Dans tous les marchés (sauf à Say), des comités de gestion ont été mis en place pour un meilleur contrôle de leur fonctionnement. Mais partout, leur fonctionnalité a été critiquée, conduisant à leur remise en cause. L'importance des activités commerciales crée des enjeux financiers considérables qui sont d'ailleurs à la base de l'instabilité de ces comités.

Depuis près de trois décennies, avec le désengagement progressif de l'Etat dans la gestion des biens et services publics, diverses formes de comités ont été mises en place pour contrôler et gérer leur fonctionnement. Le bien dont il est question ici, le marché, a connu différents comités de gestion (Guidan-Roundji et Balleyara) ou de suivi (Say) qui ne parviennent pas à améliorer son fonctionnement.

A Guidan Roudji comme à Balleyara, une crise dans la gestion des recettes de marché a entraîné la suspension des premières structures, accusées par les autorités communales de mauvaise gestion. La constitution des comités de gestion est fonction des composantes du marché. Il y a ainsi deux comités pour un même marché : un comité pour le marché de bétail et un comité pour le marché des étalages (marché centre). De façon générale, ces comités sont peu fonctionnels malgré la diversité de leur composition.

A Say, il n'existe pas de comité de gestion mais plutôt un comité de suivi qui est composé du receveur de la mairie, du secrétaire municipal, du vice-maire et du responsable des percepteurs. Ce comité a pour rôle de suivre les percepteurs et de les orienter dans la collecte. Il s'agit pour les membres de ce comité de guider les percepteurs, de les encadrer et surtout de les former aux méthodes permettant d'aborder les contribuables. Selon le secrétaire municipal, membre de ce comité, les contribuables sont toujours prêts à payer leurs taxes si le percepteur utilise une bonne approche lors de ses collectes.

« (...) Mon rôle est d'appuyer les collecteurs sur la méthode d'approche, comment s'adresser à un contribuable, etc. Je leur dis par exemple qu'ils peuvent donner le ticket au commerçant puis aller faire un tour dans le marché et revenir après, car il est possible qu'il n'ait pas de quoi payer le ticket aussitôt. Et si un commerçant dit qu'il ne paye pas, il ne faut pas se bagarrer avec lui. Si vous le faites, vous entraînez les autres dans le refus de paiement. Mais si vous partez pour revenir après, il va payer parce qu'il se calmera et tout va bien se passer. Même s'il y a des percepteurs qui ont reçu une formation avec la SNV sur la mobilisation des ressources, rien ne remplace la pratique. On comprend beaucoup de choses dans la pratique » (entretien du 20/07/09 avec le secrétaire municipal de la commune urbaine de Say).

A Balleyara, le conseil municipal avait mis en place un comité de gestion composé essentiellement de conseillers municipaux. Sa tâche était de contrôler la perception des taxes particulièrement les jours de marché. Les membres des comités distribuaient les carnets aux percepteurs et contrôlaient la collecte. Ce comité faisait office de structure intermédiaire entre le marché et la mairie. La faiblesse des recettes a suscité une interpellation du maire par les membres du conseil communal. A la suite de cela, les conseillers membres dudit comité ont été traduits en justice, créant ainsi une situation de crise au sein du conseil, crise qui a entraîné la suspension du maire.

A l'installation du nouveau maire, un second comité a été mis en place pour chacun des espaces marchands (marché d'étalage et marché de bétail). Ces comités sont composés de représentants des différents acteurs de marché. Il s'agit des commerçants, des intermédiaires de vente, des percepteurs de taxes, des représentants de la chefferie, des femmes et des services techniques (élevage et sécurité essentiellement). Ils ont pour rôle de contrôler la collecte des taxes et d'entretenir les infrastructures marchandes. Il s'agit concrètement pour ces comités d'aider à accroître les recettes de la mairie et de veiller à l'assainissement du marché. Pour ce faire, les membres de ces comités assurent la salubrité des espaces, la réparation du matériel usé, la gestion des bornes fontaines installées dans les marchés. Ils n'assurent certes pas la fonction de prélèvement des taxes de marché, mais jouent un rôle de contrôle de la perception. Ce contrôle des marchés

se fait en collaboration avec les forces de sécurité et les agents du service de l'élevage, qui ont une certaine maîtrise du fonctionnement des marchés de bétail. Ce contrôle consiste à réduire les fraudes dans la perception des taxes. Pour le marché de bétail, il s'agit de vérifier si les vendeurs prennent le ticket de la taxe de présentation et si les acheteurs sont munis de leur ticket d'identification.

A Guidan-Roundji aussi, on observe ce phénomène de destitution des membres du comité de gestion du marché et de leur renouvellement. En effet, il y a eu deux comités de gestion dont les membres ont été démis de leur fonction. Il s'agit du comité de gestion du marché centre dirigé par le président du syndicat de commerçants et de celui du marché de bétail composé essentiellement de vendeurs de bétail et des intermédiaires (*dillan*). Ces derniers pensaient être les mieux placés pour traiter des questions du marché de bétail. Pour son président, le comité a pour objet de sensibiliser les commerçants dans le versement des taxes de marché et des patentes annuelles ; et de régler les conflits entre les différents acteurs du marché de bétail.

Mais ce comité ne s'est pas limité à ces tâches. Les membres se sont substitués au receveur municipal en récupérant les carnets et en procédant eux-mêmes à la collecte des taxes de marché. Ceci a été l'occasion d'une session extraordinaire du conseil communal à l'issue de laquelle un nouveau comité a été mis en place avec pour objectifs principaux d'améliorer les conditions du marché, d'assurer la sécurité et la salubrité du marché, d'informer les acteurs concernés, de gérer les équipements et de servir d'interface entre les usagers et les commerçants. Selon le vice maire, le comité du marché de bétail sert de relais au comité du marché central.

Après un travail de diagnostic, le nouveau comité a changé quelques percepteurs et a numéroté les carnets pour éviter l'évaporation fiscale (utilisation des reçus des carnets déjà arrêtés, utilisation des carnets de 200 CFA au lieu de 500 FCFA pour l'identification des gros ruminants, etc.).

Cette nouvelle commission a été maintenue pour le suivi permanent des marchés. Elle a fait appel à un garde à la retraite pour contrôler les percepteurs dans tous les marchés de la commune. Pour avoir été agent des FNIS, ce garde a accumulé de grandes expériences en matière de perception de taxes. Il avait été utilisé par l'ancienne collectivité pour les taxes et impôts. Il est chargé de contrôler les percepteurs afin de réduire les malversations au niveau de la collecte. Son implication dans le contrôle des percepteurs de taxes a quelque peu réduit la tâche du comité de gestion qui fini par être plus observateur qu'acteur.

« (...) Comme il y a quelqu'un qui fait le travail à la place du comité, nous ne faisons qu'observer et attendre » se plaint le président du comité de gestion du marché centre (entretien du 08/07/09 à Guidan-Roundji).

Malgré la diversité des membres qui les constitue, les comités de gestion ont partout du mal à assurer le contrôle de la perception des taxes dans les marchés. La composition politico-stratégique des percepteurs (voir infra), la diversité des enjeux liée à la perception des taxes (affairisme, clientélisme) sont autant de

raisons parmi tant d'autres qui expliquent l'échec du fonctionnement de ces comités.

III. LE MARCHÉ, UN BIEN AU-DELÀ DE L'ÉCONOMIQUE

Le marché est un espace d'échange de biens, un lieu où on vend et où on achète. A ce titre, le marché est compris comme un espace au sein duquel se retrouvent des offreurs de produits marchands, des demandeurs de ces produits et les produits eux-mêmes. Mais au-delà de cette considération, le marché est aussi un lieu de prélèvement de ressources pour les pouvoirs publics, un espace d'expression des intérêts politiques, un espace pourvoyeur d'emplois et un cadre de socialisation pour les différents acteurs qui s'y retrouvent.

Le marché, un espace de ponction pour le pouvoir public

La ponction fait référence au prélèvement des ressources sur les marchés par les autorités publiques (mairie et DGI : Direction Général des Impôts). Théoriquement, dans les communes, les ressources tirées des marchés servent à assurer le fonctionnement des mairies et à permettre la réalisation des investissements dans la commune. A cet effet, les communes doivent faire des efforts dans la mobilisation des ressources internes. L'importance et le nombre de marchés dans une commune constituent donc des indicateurs non négligeables de sa viabilité. En effet, les marchés offrent une diversité de taxes et patentes que les municipalités recouvrent selon des méthodes spécifiques. Sur l'ensemble des sites étudiés, le recouvrement est organisé autour des équipes de percepteurs de taxes de marché, même si cette organisation n'est pas toujours efficace.

Cette perception concerne à la fois les jours du marché et les autres jours de la semaine. Depuis leur installation, les autorités municipales ont mis en place un dispositif de collecte hebdomadaire avec des équipes de relais qui collectent les taxes journalières. Les jours de marché, la mairie augmente le montant de certaines taxes. C'est le cas de la taxe de marché, qui passe de 100 à 200 FCFA par jour.

Les données issues des observations ont permis de constater qu'il existe des pratiques informelles exercées par les deux parties : commerçants et collecteurs de taxes. L'organisation de la perception vise à éviter cette familiarité entre ces deux types d'acteurs pour que la mairie profite pleinement des ressources de sa commune. En général, dans tous les marchés, les taxes suivantes sont perçues :

- Au marché centre, qui est aussi appelé marché des étalages, les taxes varient de 50 à 200 FCFA. Elles sont perçues auprès des différents types de commerçants (boutiquiers, étalages, colporteurs et marchands ambulants, bouchers, etc.). De plus, les taxes des taxis et embarcations (taxes sur les charrettes, les motocyclettes, les pirogues, etc.) sont prélevées chaque semaine. Ce sont en réalité des patentes foraines annuelles variables de 3.000 à 6.500 FCFA, mais elles sont recouvrées sur toute l'année du fait que les contribuables n'arrivent pas à verser le montant en une seule fois ;

- Au marché de bétail, deux principales taxes sont recouvrées. Il s'agit de la taxe de présentation (50 FCFA pour les petits ruminants, 150 FCFA pour les gros ruminants) et la taxe d'identification (200 FCFA pour chaque petit ruminant vendu, 500 FCFA pour chaque gros ruminant vendu) ;
- A la gare, sur chacune des lignes de transport, des droits de sortie sont perçus sur les véhicules qui chargent. Le montant de ces droits varie en fonction de la catégorie de véhicule. Ainsi les petits véhicules payent 600 FCFA et les gros camions 1.000 FCFA ;
- A l'abattoir ce sont les taxes d'abattage des animaux qui sont de 200 FCFA par petit ruminant et 500 FCFA par gros ruminant.

***Le marché de Balleyara,
un exemple de « gisement fiscal » pour la municipalité.***

Le budget de la commune rurale de Balleyara de cette année est estimé à 99.662.185 FCFA. Il est composé de diverses taxes, impôts et patentes dont le recouvrement mobilise plusieurs collecteurs. Selon le secrétaire municipal de la commune, 72 collecteurs assurent la perception des taxes et patentes au niveau du marché de Balleyara. Il faut noter que ce marché fait des recettes hebdomadaires de plus d'un million de francs CFA. Par exemple, le dimanche 15 novembre 2009, la mairie a réalisé une recette de 1.350.000 FCFA sur le marché dont 1.100.000 FCFA provenant du marché de bétail.

La mairie a organisé le recouvrement à travers des équipes dont la composition est fonction de la taille de l'espace du recouvrement et de l'intensité des activités.

Pour le marché centre ou marché des étalages, trois équipes composées chacune de cinq collecteurs font la perception. Le jour de marché, toutes les équipes interviennent dans le marché organisé en trois grandes parties : marché centre, marché de bétail et place de l'auto-gare. Les autres jours de la semaine, ces équipes se relaient chaque semaine pour assurer la collecte de ces taxes.

Pour le marché de bétail, le nombre de collecteurs varie selon les périodes. Mais un effectif permanent d'environ 37 collecteurs perçoit les taxes. Trois équipes composées de cinq personnes chacune sont chargées d'assurer le contrôle de la perception sur cette partie du marché. Les équipes sont placées au niveau des trois portes du marché afin de vérifier la présentation et l'identification des animaux.

Deux équipes de 11 collecteurs chacune perçoivent la taxe d'identification dont l'une pour les gros ruminants et l'autre pour les petits.

Au niveau de la gare routière, deux collecteurs sont chargés de la perception des droits de sortie des véhicules du transport en commun et du transport des gros porteurs. Les taxes des charrettes, patentes foraines, colporteurs et marchands ambulants sont collectées par trois autres collecteurs. Ce dénombrement donne

un chiffre approximatif de 57 collecteurs impliqués dans le recouvrement uniquement pour le marché hebdomadaire de Balleyara. A ce chiffre s'ajoute un renfort mobilisé en période d'intenses activités des marchés. En ces périodes, le responsable de la taxe d'identification fait souvent recours à des élèves du collège pour appuyer la perception. A la période des récoltes, et celle de la fête de tabaski communément appelée fête de mouton, il y a plus de petits ruminants présentés sur les marchés¹⁰. Il s'agit surtout des ovins qui sont demandés localement et exportés en grand nombre vers le Nigéria et le Bénin.

Dans une perspective de maximisation des recettes, la mairie organise un contrôle des marchés qui consiste à suivre les collecteurs pour éviter de l'affairisme,(jogol). Ce contrôle est fait en collaboration avec le service de l'élevage et des forces de sécurité. Les gendarmes sont placés au niveau des portes du marché de bétail pour vérifier les tickets d'identification des animaux. Leur présence sur les portes d'entrée permet un recouvrement effectif de la taxe de présentation.

Toutes les communes fondent leur espoir sur les marchés, d'où le fort engouement des municipalités pour trouver des partenaires qui investissent ou qui font des formations aux percepteurs et aux acteurs de la mairie, pour mieux prélever les taxes et patentes.

Le marché, un espace politique

Les marchés sont des espaces sociaux et économiques où interviennent des acteurs politiques de tous bords. Les conseillers communaux, qui constituent le personnel politique communal, font du marché leur centre d'intérêt privilégié. Le marché est non seulement un espace de ponction pour la commune mais aussi un espace d'expression des tendances politiques.

En effet, l'expression des positionnements politiques s'observe au niveau de tous les espaces marchands étudiés. Depuis la mise en place des communes et la remise des matrices de recouvrement fiscal aux autorités municipales, les considérations politiques apparaissent dans toutes les actions relatives au fonctionnement des marchés : le recrutement des percepteurs, le choix des membres des comités de gestion, le mode de gestion des marchés, etc. Examinons des aspects concrets illustrant ces cas pour mieux comprendre cette politisation de l'espace marchand.

Les percepteurs de Balleyara, un recrutement politisé

A Balleyara, deux types de percepteurs de taxes sont à distinguer :

- un groupe d'anciens collecteurs maintenus ou reconduits à la perception malgré le changement de tutelle.. Ces percepteurs

¹⁰ Observation du 22/11/09 dans le marché de Balleyara.

maintenus soit des parents du chef de canton qu'il avait lui-même désignés, soit des anciens qui ont l'expérience de la perception des taxes de marché et qui réalisent de bonnes recettes pour la mairie. D'autres ont été recrutés par le chef de poste administratif après les premières élections locales de 2004 ;

- un groupe de percepteurs recrutés au début de l'installation de la mairie. Ce recrutement tient lieu de récompense pour avoir participé activement à la campagne pour le parti au pouvoir. Après l'installation du conseil, un quota a été attribué aux différents partis politiques qui y sont représentés. Ainsi, le conseil communal a demandé à chaque conseiller de proposer des noms pour le recrutement des percepteurs.

Chaque nouveau maire met en place une nouvelle équipe de percepteurs ou change les collecteurs de lieu de perception pour placer ceux qui lui sont favorables dans les espaces du marché qui offrent le plus de recettes.

De plus, en 2009, le mouvement des *tazartchistes*¹¹ a eu des effets sur le personnel des percepteurs. Tous les percepteurs qui ont refusé de jouer le jeu du parti au pouvoir ont été suspendus de leurs activités¹². C'est le cas d'un percepteur qui faisait la collecte depuis plus de 15 ans, et était militant du parti au pouvoir MNSD, mais du côté de l'ancien premier ministre, fondateur du parti Loumana.

Le recrutement des percepteurs actuels a été contrôlé par quelques conseillers du parti MNSD qui ont proposé la majorité d'entre eux. Le maire lui-même répond à cette logique et se plie à la volonté des conseillers influents du parti au pouvoir.

« Les conseillers menacent le maire s'il ne fait pas ce qu'ils veulent. Ils lui rappellent toujours que ce sont eux qui ont démis les deux premiers maires de la commune et qu'il n'est pas épargné de ce risque » (entretien du 19/11/09 avec le secrétaire municipal de la commune rurale de Balleyara).

Une gestion de marché politisé à Say

A Say, la mise en place d'un nouveau mode de gestion du marché est en préparation. Il s'agit d'une gérance libre. L'appel à candidature a été lancé et des candidatures sont enregistrées. Déjà, un des élus locaux contrôle le marché au titre de la mairie. Les données des entretiens laissent comprendre que cette mise en gérance libre du marché va en sa faveur, du fait que sa candidature a été proposée par la mairie lors d'une session municipale. Ce conseiller est aussi membre de l'AREN, l'association qui a subventionné la construction de la clôture du marché. Il représente à cet effet cette structure dans le marché et perçoit une

¹² Le nombre des percepteurs révoqués pour des raisons politiques varie selon les interlocuteurs. Les chiffres qui reviennent dans les entretiens varient entre 10 et 15.

somme de 500 FCFA par jour de marché et par *dillan* de petits ruminants et 1.500 FCFA par *dillan* de gros ruminants. De plus, ce conseiller municipal a été récemment élu chef de village. Ce cumul de fonctions et de titres dans le seul marché de bétail lui donne une maîtrise de l'espace. Diverses sources (*dillan*, agents de la mairie) considèrent lors des entretiens informels que ce conseiller sera le futur gestionnaire du marché de bétail.

Ces deux exemples démontrent à quel niveau des choix techniques (recrutement de percepteurs et mise en gérance libre d'un marché) peuvent être influencés par des positions politiques.

Le marché, un espace pourvoyeur d'emplois

A travers ses différentes composantes, le marché dispose de cadres où se pratiquent des activités diverses. Cette diversité d'activités offre des possibilités d'emplois à plusieurs personnes. Bien que ponctuelles, elles permettent à leurs pratiquants d'accéder à des ressources non négligeables. Elles présentent partout les mêmes caractéristiques du fait qu'elles sont régulières les jours du marché et permettent aux acteurs qui les exercent d'occuper une place de choix dans le fonctionnement global du marché. En effet, du plus grand commerçant au plus petit docker, il existe une diversité d'acteurs avec des tâches précises dont la présence est nécessaire pour le bon déroulement de l'activité de commerce. Ainsi, au-delà des acteurs connus *a priori* dans un marché (commerçants, clients, transporteurs, intermédiaires, percepteurs), il en existe beaucoup d'autres, peu visibles mais dont les actions sont nécessaires.

- 1) Dans le marché centre, chaque commerçant dispose d'un personnel dont le nombre varie selon la taille de son stock de vente. Les commerçants ont leurs dockers réguliers qui sont chargés de transporter leurs marchandises jusqu'à la place du marché centre. Ils sont payés le soir après avoir ramené les marchandises restantes au point initial de vente. Un nombre important de charretiers se mobilise pour le transport des biens entre le marché régulier et le marché hebdomadaire. Le transport des marchandises devient alors une activité à pourvoir pour certains jeunes villageois qui louent pour la circonstance charrettes asines ou manuelles (à pousser). Cette activité génère des ressources importantes pour les jeunes qui la pratiquent.

« Chaque jour de marché, je loue une charrette à 500 FCFA la journée pour assurer le transport des marchandises des commerçants. Il y a trois commerçants pour lesquels c'est toujours moi qui assure le transport de leurs marchandises, de leurs boutiques au marché central (hebdomadaire). Après je rentre dans le marché pour avoir des contrats de transport. A la fin de la journée, je reviens auprès des premiers commerçants pour ramener leurs marchandises à leurs boutiques en ville. J'ai aussi deux jeunes qui m'aident à transporter et je leur donne 1.000 FCFA chacun à la fin de la journée. Il m'arrive de gagner 5.000 à 12.000 FCFA par jour » (entretien du 11/07/09 avec un docker, charretier de Guidan Roumji).

Certains commerçants utilisent plutôt la main d'œuvre familiale. C'est le cas du commerçant de pagnes du marché de Balleyara qui a engagé ses frères pour s'occuper de la vente des pagnes dans les marchés ruraux de la zone. Chaque jour de la semaine correspond à une animation de marché d'un village environnant qu'ils fréquentent.

Par ailleurs, dans les marchés centres, surtout à Balleyara, les boutiques ont des gardiens de nuit. Ainsi, plusieurs boutiques offre un poste de gardien chargé de veiller à la sécurité des marchandises qui s'y trouvent. Ils sont payés 15.000 à 20.000 FCFA par mois.

- 2) Au niveau des marchés de bétail, les intermédiaires de vente (*dillan*) et les revendeurs de bétail mobilisent des personnes qui les aident à mener à bien leurs activités. Chaque intermédiaire dispose de deux aide-*dillan* qui l'aident à chercher les animaux et à les entretenir dans le marché. Autour de ces acteurs gravitent des restauratrices avec leurs serveuses, des vendeurs d'eau fraîche, des vendeurs de *zoori* (*zarma*) ou *kaasari* (*hausa*) qui est une eau pour abreuver les animaux, des vendeurs de cordes, des vendeurs de paille ou de son pour l'alimentation du bétail, des conducteurs d'animaux vers les autres marchés ruraux localement appelés *cogal* en langue fulfulde, les gérants des latrines publiques, les gérants des bornes fontaines et les gardiens des espaces.
- 3) Les gares offrent aussi l'opportunité d'occupations lucratives de façon permanente à plusieurs catégories de personnes. Les activités prévues pour le fonctionnement de la gare et la supervision de ces activités offrent une diversité d'emplois. Des chauffeurs en attente d'une offre de conduite par les propriétaires des véhicules, des apprentis, des chefs de lignes qui gèrent le trafic, des coxeurs qui orientent les passagers vers les véhicules, des dockers qui assurent les chargements des bagages, et des commis qui tiennent les feuilles de route constituent le panel d'acteurs qui ont une activité dans la gare. Ils sont tous devenus des « employés » de la gare du fait qu'à la fin de journée chacun d'eux accède à un revenu.

En dehors des principales activités exercées dans le marché (commerce, transports, intermédiation, boucherie), l'espace marchand offre ainsi une diversité de petits « emplois » permettant à leurs pratiquants de disposer d'un minimum vital. Mais de par leurs formes, ces activités restent assez précaires aussi bien dans les ressources qu'elles produisent que dans leur durée. D'abord, ce sont des activités qui demandent un effort physique important, destinées à une certaine catégorie de personnes (jeunes). Ensuite, les ressources qu'elles génèrent ne servent que pour supporter la survie d'une journée de travail. Les emplois qu'offre le marché ne sont que des activités d'appoint et non des postes qui peuvent se pérenniser. Mais, certains postes peuvent évoluer en professions plus stabilisées

(aide-dillan, dankacare, conducteur de bétail, etc. qui peuvent devenir dillan, commerçants, exportateurs d'animaux, etc.).

Le marché comme espace de sociabilité

Depuis toujours, le marché a joué un rôle social important pour les villageois. Dans son étude consacrée aux Wogo du Niger, Olivier de Sardan (1969 : 193) abordant la question du marché montre que « *c'est le principal lieu de rencontres sociales, l'occasion de prendre des nouvelles, de rencontrer des amis ou voisins, de traiter des affaires (champs, mariages, ...)* ». Le marché est encore pour les populations un espace de rencontres, une occasion où circulent les nouvelles sur les événements marquants, un lieu où se traitent les affaires courantes : conflits, mariages, échanges et informations entre populations.

Le marché est pour les villageois un lieu où les informations circulent.

« Certains villageois viennent au marché tous les vendredis. Même s'ils n'ont rien à acheter ou à vendre, ils viennent tout de même pour rencontrer des amis venus des autres villages et discuter sur plusieurs questions : de l'évolution de la saison pluvieuse, de l'état de santé des membres de leurs familles respectives, de la situation politique, etc. Celui qui n'a pas eu l'occasion de venir au marché sera obligé de se renseigner auprès de ceux qui y étaient » (un commerçant de la commune urbaine de Say, entretien du 22/07/09)

Le marché, c'est aussi l'occasion de régler des affaires administratives et coutumières.

« Les habitants des villages environnants profitent du jour du marché pour non seulement faire leurs petits achats (condiments, savon, cola, etc.), mais aussi pour régler des questions d'administration : s'occuper d'un acte de naissance de son enfant, verser ses impôts (pour les chefs de village), etc. » (vice maire de la commune urbaine de Guidan Roumdji, entretien du 13/07/09)

A Say, le chef de canton reçoit les chefs de villages à son palais tous les vendredis, jour de marché et jour de la grande prière (*Jum'a*). C'est l'occasion pour lui de faire le point de ce qui se passe dans son espace cantonal, de concilier des personnes en conflit, d'assister des personnes en situation difficile ou de recevoir de cadeaux des riches du terroir.

« (...) Le vendredi, jour du marché de Say, je sais que Alfaizé est à son palais. Je demande aux chefs de village qui ont des problèmes à régler de venir ce jour là à Say. Même si c'est un problème de la justice, ils viennent d'abord rencontrer Alfaizé pour avoir des conseils ou de les faire accompagner de son représentant pour aller au *samsi* (service concerné) » (entretien réalisé le 23/07/09 à Say avec le représentant du chef de canton).

Le marché, c'est aussi un cadre d'information et de sensibilisation à la fois pour les politiciens (lors des campagnes électorales), pour les agents des services techniques (sensibilisation et/ou vaccination contre les maladies contagieuses), et pour les agents des ONG et projets (animation et sensibilisation sur questions du développement). Par exemple à Balleyara, dans l'enceinte de l'auto-gare, est construit un local servant de siège pour des animateurs de lutte contre le

VIH/SIDA. Ces animateurs considèrent que cet espace est idéal pour leur activité du fait de la diversité des acteurs qui s'y trouvent.

« Ici nous avons la chance de rencontrer plusieurs personnes différentes. Nous arrivons à toucher toutes les couches sociales. Dans la gare tout le monde vient et surtout nous sommes proche du marché centre. Les gens viennent suivre les films que nous projetons et les débats que nous animons » (entretien du 29/07/09 avec l'animateur kiosque VIH/SIDA).

Le marché, c'est aussi un cadre de déperdition sociale (consommation de drogue, petit vol, banditisme, etc.), un espace de refonte des valeurs sociales. Par exemple, le marché de Balleyara est devenu un espace où s'est développée une grande prostitution. Les entretiens ont montré l'existence d'un quartier reconnu pour la pratique de la prostitution. Il s'agit du quartier Aggoun surnommé pour la circonstance *fada danfana* (qui veut dire en langue zarma « l'espace du margouillat »). Des jeunes femmes professionnelles du sexe, venant de diverses régions du pays (Niamey, Dosso, Tahoua pour l'essentiel) et même des pays voisins (Nigéria, Ghana, Togo), occupent le quartier les jours du marché qui est le jour privilégié de leur activité.

« Le quartier Aggoun est réputé pour accueillir des prostituées le jour du marché. Des femmes viennent de différents coins pour chercher la clientèle. Le jour du marché, des hommes viennent de Niamey spécialement pour les prostituées. D'autres viennent avec des femmes mariées parce que dans le quartier, il y a des concessions où des cases sont construites et mises en location pour accueillir les femmes libres. Le prix d'occupation journalière de ces cases est de 2.500 FCFA par case. C'est notre espace d'intervention. Il y a un groupe de jeunes filles qui jouent au « six lido » sous un hangar. Chaque jour, des hommes viennent jouer avec elles. Si la femme est victorieuse dans le jeu, l'homme paye une somme de 500 FCFA, si c'est l'homme qui gagne, c'est pour aller au lit avec elle. C'est pour vous dire combien la prostitution est banalisée ici » (Entretien réalisé le 29/07/09 à Balleyara avec l'animateur du kiosque VIH/SIDA).

Au vu de ce qui précède, la présence d'un marché dans un village est à la fois un facteur de croissance économique de par les échanges qui s'y développent et les opportunités d'emploi qu'elle offre, mais aussi, un facteur de changement social de par les croisements de culture qu'elle offre la présence de personnes d'origines et de cultures différentes.

IV. CONCLUSION

Bien que n'étant pas exhaustive, cette étude sur les marchés a permis d'explorer les contours réels des espaces marchands au niveau local. Le marché est un espace où des acteurs différents interagissent dans des logiques certes de concurrence et de compétitivité, mais aussi de sociabilité et de solidarité.

Loin d'être dans une scène uniquement marchande, les acteurs du marché sont insérés dans un processus qui implique la production à la fois de règles, de normes, et d'équipements, nécessaires pour que le système fonctionne, et aussi des spécificités, des réputations et une régularité pour qu'il soit stable et durable. Le marché apparaît aussi bien comme une institution économique que comme une structure sociale.

Sur les trois sites d'étude, les marchés présentent une organisation et un fonctionnement identiques quant aux principes de bases, mais le déroulement régulier des activités, présente des différences liées essentiellement à leur ampleur et à leur intensité respectives.

Ce travail permet de retenir les points suivants :

- Le caractère saisonnier de la fonctionnalité des marchés sur les trois sites : l'activité marchande est fortement liée aux conditions économiques locales. La période des récoltes suscite dans tous les sites une grande animation, à l'opposé du temps de soudure où les activités des marchés sont au ralenti.
- La présence de l'autorité publique n'est perceptible que par les prélèvements. L'Etat et la mairie ont dans tous les sites peu ou pas investi dans les marchés. Les espaces marchands qui connaissent des investissements sont les marchés de bétail. Ces investissements sont financés par des intervenants extérieurs (FICOD pour Balleyara, APFVB pour Guidan-Roundji et AREN pour Say). L'Etat et la mairie ne sont guère présents au marché qu'à travers la collectes des patentes (pour le premier) et des taxes (pour la seconde).
- Le marché renvoie à différents espaces. Il s'agit du marché centre ou d'étalages, du marché de bétail, de l'auto-gare et de l'abattoir. Ce sont des espaces distincts du point de vue physique, mais dont les acteurs interagissent pour produire un bien et service accessible à tous à travers un mode unique, celui de « l'échange ».
- Le bien ou le service de marché est une coproduction de chaînes d'acteurs à statuts et rôles différents le rendant ainsi complexe, difficile à cerner. Sur chaque espace marchand, la production d'un service nécessite l'intervention de plusieurs acteurs officiels (commerçants, transporteurs, intermédiaires, bouchers, etc.) et non

- officiels (aide-dillan, apprentis bouchers, dockers, gardiens, charretiers, etc.).
- Le modèle de gestion de marchés constitue une préoccupation pour les communes et pour les autres acteurs. Le mode actuel de gestion fondé sur la participation communautaire manque d'efficacité. D'abord, les membres des comités ne sont pas toujours engagés pour la cause publique. Ils sont pour la plupart dans les comités pour favoriser des intérêts individuels et/ou partisans. Ensuite, la politisation dans le recrutement des percepteurs de taxes ne permet pas aux membres du comité de gestion de les contrôler. Ils ne rendent pas compte au comité, ni à la mairie, qui est officiellement leur employeur, mais plutôt aux partis politiques qui les ont placé.
 - Le marché n'est pas que marchand, il est aussi sociabilité : il est un espace de création et d'entretien de relations sociales, un espace où on se cultive, où on trouve du travail etc. De ce fait, le marché comme bien public produit des services publics dont le mode d'accès est le « partage ».
- ✓ Enfin cette étude a permis de comprendre que sur les trois sites, les organisations professionnelles dans les espaces marchands, hormis le syndicat des transporteurs, restent peu fonctionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

- FRANCOIS, P., (2008), *Sociologie des marchés*, Paris, Armand Colin.
- ISSALEY, N., (2006), *Les pouvoirs locaux dans la commune de Balleyara*, an II, Etudes et Travaux n°52, Niamey, Lasdel.
- JOULDE, S., (1982), *Etude d'une ville sahélienne : Say (République du Niger)*, Université de Grenoble, Etudes et Recherches.
- Haut Commissariat à la Réforme Administrative et à la Décentralisation, (juillet, 2003) *Recueil de textes sur la décentralisation*, Niamey.
- OLIVIER DE SARDAN, J, P, (1969), *Système des relations économiques et sociales chez les Wogo (Niger)*, Paris, Musée de l'Homme.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., (2008), *Pouvoirs locaux et modes de gouvernance dans les campagnes nigériennes*, Coopérer aujourd'hui n° 61, les documents de travail de la direction scientifique, Nogent sur Marne, Gret.
- OUMAROU, A., (2007) *La fourniture des services publics dans la commune urbaine de*

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

Say, Etudes et Travaux n°75, Niamey, Lasdel.

ANNEXE I
CARACTÉRISTIQUES DES MARCHÉS ÉTUDIÉS

Marché de Balleyara

<i>éléments stratégiques</i>	<i>acteurs</i>	<i>infrastructure</i>	<i>prise en charge fonctionnement</i>	<i>modes locaux de gouvernance concernés</i>	<i>caractéristiques</i>	<i>qualité perçue localement</i>	<i>qualité selon techniciens</i>
<i>distribution des places grand marché</i>	mairie chefferie	clôture marché centre, boutiques matériaux définitifs, banco, tôle, en tige de mil	mairie chefferie	mairie association des commerçants chefferie	locations et ventes formelles	bonne	-
<i>sécurisation des places</i>	mairie commerçants	clôture marché centre	mairie, privés	mairie	locations et ventes informelles	mauvaise	mauvaise
<i>bon fonctionnement des transactions (bétail)</i>	<i>dillani</i> aides <i>dillani</i>	marché Tourakou refait, borne fontaine, latrine, parc vaccination, quai embarquement	commissions dillani taxes mairie	mairie association des commerçants dillani projets	FICOD a refait le marché Turaakou gestion corporatiste efficace (dillani)	bonne	bonne
<i>bon fonctionnement gare routière (passagers)</i>	syndicat transporteurs chauffeurs	espace attribué (mais grignoté)	taxes syndicat	syndicat des transporteurs mairie	régulations informelles sophistiquées efficaces (gestion corporatiste)	bonne	bonne

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJИ ET SAY

	percepteur mairie						
--	----------------------	--	--	--	--	--	--

<i>bon fonctionnement camions marchandise</i>	commerçants camionneurs	accès et parking camions	taxes syndicat	association des commerçants	régulation par le patronat	bonne	bonne
<i>propreté du marché</i>	mairie, associations des commerçants propriétaires des latrines privées	latrines publiques égout en construction	mairie Cotisation commerçants, chefferie	mairie projet	défaillance mairie	mauvaise	mauvaise
<i>sécurité dans le marché</i>	gardiens privés, propriétaires boutiques	pas d'infrastructure de sécurité	commerçants propriétaires boutiques	Etat local (PA, gendarmes-FNIS) mairie chefferie syndicats	vols, bagarres	mauvaise	mauvaise
<i>perception des taxes (places)</i>	percepteurs mairie	-	mairie	mairie	accusations, rumeurs et enjeux	mauvaise	mauvaise
<i>perception des taxes (bétail)</i>	percepteurs mairie	clôture du marché turaaku	mairie	mairie	accusations, rumeurs et enjeux	bonne	mauvaise
<i>fréquentation locale</i>	vendeurs et acheteurs locaux	-	-	-	échanges économiques et sociales	bonne	bonne
<i>fréquentation régionale et</i>	commerçants	-	-		fonctionnement de	bonne	bonne

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

<i>internationale</i>	grossistes, exportateurs et importateurs				l'échange en chaîne		
-----------------------	--	--	--	--	---------------------	--	--

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

Marché de Guidan-Roundji

<i>éléments stratégiques</i>	<i>acteurs</i>	<i>infrastructure</i>	<i>prise en charge du fonctionnement</i>	<i>modos locaux de gouvernance concernés</i>	<i>caractéristiques</i>	<i>qualité perçue localement</i>	<i>qualité selon techniciens</i>
<i>distribution des places marché centre</i>	mairie	Hangars en tiges de mil, boutiques en banco, un hangar en tôle	mairie, commerçants	mairie syndicat des commerçants chefferie	locations et ventes formelles	bonne	bonne
<i>sécurisation des places</i>	mairie, chefferie, yambanga	clôture turaaku	mairie	mairie, syndicat commerçants	vente formelle et informelles, négociations	bonne	bonne
<i>bon fonctionnement des transactions (bétail)</i>	dillani	marché clôturé par PPEAP, borne fontaine, quai d'embarquement bétail, bureaux	commissions dillani taxes mairie	mairie association commerçants dillani projets	gestion corporatiste efficace (dillani)	bonne	bonne
<i>bon fonctionnement gare routière (passagers)</i>	syndicat transporteurs/patronat chauffeurs percepteur mairie commis, coxers, dockers chefs de ligne	clôture gare, bureaux	syndicat (brigade transporteurs),mairie	syndicat des transporteurs mairie	régulations informelles efficaces (gestion corporatiste)	bonne	bonne
<i>bon fonctionnement</i>	commerçants	accès et parking	syndicat	association des	régulation	bonne	bonne

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

<i>camions marchandise</i>	camionneurs	camions	transporteurs, association commerçants	commerçants et syndicat des transporteurs	informelle efficace		
<i>propreté du marché</i>	manœuvres de la mairie associations des commerçants propriétaires des latrines privées	latrines publiques	mairie, commerçants	mairie projet	délaissement de la mairie	mauvaise	mauvaise
<i>sécurité dans le marché</i>	mairie, force de l'ordre, <i>yambang</i>	-	mairie, commerçants	Etat local (Préfecture, gendarmes-FNIS), mairie, syndicats	sécurité relative	bonne	bonne
<i>perception des taxes (places)</i>	percepteurs mairie comité gestion	-	mairie	mairie	accusations, rumeurs et enjeux	mauvaise	mauvaise
<i>perception des taxes (bétail)</i>	percepteurs mairie	-	mairie, <i>dillani</i>	mairie	accusations, rumeurs et enjeux	mauvaise	mauvaise
<i>fréquentation locale</i>	vendeurs et acheteurs locaux	-	commerçants	privé	saisonnaire (florissante après les récolte et faible en juin-juillet)	bonne	bonne
<i>fréquentation régionale et internationale</i>	commerçants exportateurs/imp ortateurs de marchandises et bétail, camionneurs	accès aux espaces marchands	commerçants camionneurs	privé	importance après la saison des pluies	bonne	bonne

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

Marché de Say

<i>éléments stratégiques</i>	<i>acteurs</i>	<i>infrastructure</i>	<i>prise en charge fonctionnement</i>	<i>modos locaux de gouvernance concernés</i>	<i>caractéristiques</i>	<i>qualité perçue localement</i>	<i>qualité selon techniciens</i>
<i>distribution des places grand marché</i>	mairie chefferie	-	mairie	mairie association des commerçants chefferie	ventes formelles et informelles	bonne	mauvaise
<i>sécurisation des places</i>	mairie, commerçants, force de l'ordre	-	Mairie Etat local	mairie Etat, association commerçants	ventes formelles et informelles	bonne	mauvaise
<i>bon fonctionnement des transactions (bétail)</i>	<i>dillani</i>	marché Turaakou clôturé	commissions <i>dillani</i> taxes mairie	mairie association des commerçants <i>dillani</i> projets	AREN a refait le marché Tourakou gestion corporatiste efficace (<i>dillani</i>)	bonne	bonne
<i>bon fonctionnement gare routière (passagers)</i>	syndicat transporteurs chauffeurs percepteur mairie	espace attribué	syndicat transporteurs	syndicat des transporteurs mairie	régulations informelles sophistiquées efficaces (gestion corporatiste)	bonne	bonne
<i>bon fonctionnement camions marchandise</i>	commerçants camionneurs	accès et parking camions	Syndicat transporteurs et association commerçants	association des commerçants	flux peu important	mauvaise	mauvaise

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

<i>propreté du marché</i>	mairie associations des commerçants, privés	-	Commerçants,	mairie projet	manque de latrine, d'eau, et d'espace précis servant de dépotoir	mauvaise	mauvaise
<i>sécurité dans le marché</i>	mairie commerçants	-	mairie, privé	Etat local (Préfecture gendarmes-FNIS) mairie chefferie syndicats	état d'insécurité assez mineur	bonne	bonne
<i>perception des taxes (places)</i>	percepteurs mairie comité de suivi	-	mairie	mairie	accusations, rumeurs et enjeux	mauvaise	mauvaise
<i>perception des taxes (bétail)</i>	percepteurs mairie, dillan		mairie, AREN	mairie association dillan	accusations, rumeurs et enjeux	mauvaise	mauvaise
<i>fréquentation locale</i>	petits revendeurs, vendeurs et acheteurs locaux	-	privé		assez importante	bonne	bonne
<i>fréquentation régionale et internationale</i>	-	-	-	-	assez faible	mauvaise	mauvaise

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

Tableau synthétique des trois sites

<i>éléments stratégiques</i>	<i>acteurs</i>	<i>infrastructure</i>	<i>prise en charge fonctionnement</i>	<i>modes locaux de gouvernance concernés</i>	<i>caractéristiques</i>	<i>qualité perçue localement</i>	<i>qualité selon techniciens</i>
<i>distribution des places. grand marché</i>	mairie, chefferie	-	mairie chefferie	mairie association commerçants	ventes formelles et informelles	bonne	mauvaise
<i>sécurisation des places</i>	mairie, commerçants, force de l'ordre	boutiques hangars	mairie Etat local, commerçants	mairie, Etat local chefferie, projets	ventes formelles et informelles	bonne	mauvaise
<i>bon fonctionnement des transactions (bétail)</i>	dillani Comité suivi ou de gestion	clôture marché bétail, bureaux comité de gestion, parc vaccination, quai embarquement, latrines publiques,	commissions dillani taxes mairie, projets	mairie association des commerçants dillani projets	gestion corporatiste efficace (dillani)	bonne	bonne
<i>bon fonctionnement gare routière (passagers)</i>	syndicat transporteurs chauffeurs percepteurs mairie, cochers, dockers, commis, chef de ligne	gares clôturés, bureaux	syndicat transporteurs, patronat, mairie	syndicat des transporteurs, mairie	régulations informelles sophistiquées efficaces (gestion corporatiste)	bonne	bonne
<i>bon fonctionnement camions marchandise</i>	commerçants camionneurs	accès au parking camions	syndicat transporteurs et association commerçants	association des commerçants et des transporteurs	caractère saisonnier des flux sur tous les sites	bonne après récoltes	bonne après récoltes

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

<i>propreté du marché</i>	mairie associations des commerçants, privés	matériel classique	commerçants, mairie	mairie projet chefferie association	manque de latrine, d'eau, et d'espace précis servant de dépotoir	mauvaise	mauvaise
<i>sécurité dans le marché</i>	mairie commerçants	-	mairie, privé	Etat local (Préfecture gendarmes-FNIS) mairie chefferie syndicats	vols (boutiques et bétail) bagarres	mauvaise	mauvaise
<i>perception des taxes (places)</i>	percepteurs mairie comité de suivi ou de gestion	-	mairie	mairie, associations	accusations, rumeurs et enjeux	mauvaise	mauvaise
<i>perception des taxes (bétail)</i>	percepteurs mairie, dillan	-	mairie, projets	mairie association dillan	accusations, rumeurs et enjeux politique et économiques	mauvaise	mauvaise
<i>fréquentation locale</i>	petits revendeurs, vendeurs et acheteurs locaux	-	privé	-	assez importante selon les sites	bonne	bonne
<i>fréquentation régionale et internationale</i>	commerçants exportateurs et importateurs	-	-	syndicat des transporteurs et association de commerçants	assez importante selon les sites	bonne	bonne

ANNEXE II CANEVAS D'ENQUÊTE

- Histoire du marché
 - Création (de fait ou par acte juridique)
 - Statut (public, privé, etc.)
 - Evolution du marché
- Gouvernance du marché
 - Gestion
 - Existence de comités de gestion
- Infrastructures
 - Marché central
 - Marché de bétail
 - Organisation de la gare routière (lignes, syndicat des transporteurs)
 - Type de boutiques
 - Présence de bureaux
- Modalités d'accès à l'espace marchand
 - Evolution des modes d'accès
 - Appropriation de l'espace
- Place du marché dans l'économie locale
 - Nature des biens échangés
 - Provenance des biens échangés
 - Relations avec les marchés périphériques
 - Sécurité dans le marché
 - Mode de protection de biens dans le marché
 - Existence de vol dans le marché
 - Types de bagarres (principales causes et acteurs fréquemment concernés)
- Hygiène et assainissement dans le marché
 - Existence de latrines et leur gestion
 - Gestion des ordures et des eaux usées dans le marché
- Liens entre services publics et le marché
 - Relations avec la mairie (mode de recouvrement des taxes)
 - Relations avec la préfecture
 - Relation avec le service de l'élevage (abattoir)
- Présence de partenaires extérieurs
 - Nature des intervenants

- Leurs actions
- Les percepteurs
 - Identité des percepteurs et mode de recrutement
 - Liens avec les acteurs dans le marché
 - Dillan (organisation, effectif)
- Marché comme pourvoyeur d'emploi
 - Typologie des emplois qu'offre le marché
 - Limites de ces emplois
- Marché comme espace de socialisation
 - Formes de sociabilité qu'offre le marché
 - Formes de conflits dans le marché

Données quantitatives

- Nombre de boutiques (selon les types et le mode d'occupation)
- Nombre de percepteurs
- Nombre de *dillani*
- Nombre de coxers
- Nombre de véhicules par jour de marché
- Nombre de piquets (marché de bétail)
- Nombre d'animaux entrants par espèce et par jours de marché
- Nombre d'animaux vendus par espèce et par jour de marché
- Nombre d'employés
- Nombre de vols
- Nombre de bagarres
- Nombre d'intervenants extérieurs

ANNEXE III :
LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES PAR SITE D'ÉTUDE

1. Guidan-Roundji

Numéros	Nom et Prénom	Statuts	Date
1	Sani Dan Labo	Prési syndicat départemental Com	06 / 07 /09
2	Issa Abdou	Chef des bouchers	//
3	Maigari Dadi	Chef de village	//
4	El hadj Sidi Issifou	Vice Prési syndicat transport	07 / 07 /09
5	Yahouza idi	Percepteur taxe Gare 2fois	//
6	Illiassou Bara	Syndicat gros porteurs	//
7	Moussa Dan Yada	Commerçant bétail	//
8	El Hadj Oumarou Kaché	Dillan Bovins	//
9	Oumarou Harouna	Percepteur taxe identification bovins	//
10	Jadi labo	Percepteur taxe identification ovins	08 / 07 /09
11	Hamissou dan Dela	Percepteur taxe céréales	//
12	Chitou Sani Bako	SM Mairie G/R	//
13	Ousman Daoura	Percepteur taxe marché	//
14	Abdoul karim	Délégué percepteur	//
15	Ichaou Issifou	Percepteur taxe journalière	09 / 07 /09
16	Yahaya Dan Dijé	Prési Synd Communal Commerçt	//
17	Abdoul Aziz Allasan	Commerçant boutiquier	//
18	Nouhou Almou	Commerçant céréales	//
19	Souley Ousman	Intermédiaire vente céréale	//
20	Chaibou Souley	Ancien percepteur	10 / 07 /09
21	Laouali Manou	Adjt chef département élevage	//
22	Laouali Issifou	Grossiste	//
23	Maman Sani	Vendeur Mortier	//
24	Maazou Goga	Chaiman	//
25	Amadou Abdoulaye	Commerçant prêt à porter	//
26	Garba	Chef de ligne	11 / 07 /09
27	Aboubacar Labo	Dockers	//
28	El Hadj Amadou Labo	Prési Comité Bétail	12 / 07 /09
29	Ousman Dan Bouga	Vice maire	13 / 07 /09

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

30	Ibrahim El hadj Issifou	Exportateur bétail SG Association PPEAP	//
----	-------------------------	---	----

2. Say

N°	Nom	Prénom	Statut	Date
1	Elhadji Ali	Galadima	Prési des commerçants	17 / 07 / 09
2	Ibrahim Alzouma	Cissé	Vice Prési commerçant	//
3	Amadou	Hama	Dillan	//
4	Sddo	Bouba	Dillan	//
5	Oumarou	Amadou	SG syndicat chauffeur	11 / 07 / 09
6	Amadou	Soumana	Prési Kabou Kabou	//
7	Sita	Akilou	Personnes ressources	//
8	Ali	Garba	Chef quartier Goungobon	19 / 07 / 09
9	Seydou	Boubé	Prési bouchers	//
10	Abdourahman	Nata Alle	Prési des artisans	//
11	Ousman	Cissé	Vice maire	20 / 07 / 09
12	Hanafi	//	SM maire	//
13	Amadou	Gani	Prési Syndicat transporteur	//
14	Ali	Amadou	Commerçant	//
15	Adamou	Yacouba	Locataire des chaises	//
16	D' Ezin	Abraham	service élevage	21 / 07 / 09
17	M ^{me} kadri	Biba	Agent élevage	//
18	Boubacar	Salou	Chef de ligne fleuve	//
19	Dogo	Sorizé	Chef des percepteurs	//
20	Abdoulaye	Seyni	Commerçant boutique mairie	22 / 07 / 09
21	Hama	Yayé	Commerçant céréales	//
22	Assouman	Maidouka	Moniteur Auto Ecole	23 / 07 / 09
23	Ramatou	Amadou	Commerçante céréales	//
24	Issifou	//	Représentant chef canton	//
25	Boubacar	Boubacar	Ancien Prési Dillan	24 / 07 / 09
26	Ibrahima	Hama	Dillan petits ruminant	//
27	Boubacar	Sama	Prési Dillan petit ruminant	//

3. Balleyara

N°	Nom	Prénom	Statut	Date
1	Abdou	Indé	Adjt chef de ligne	29/ 07 / 09
2	Oumarou	Issifi	Patronat	//
3	Moumoui	Chaïbou	Commis Gare	//
4	Hamissou	Idi	Animateur SIDA	//
5	Allassane	N Gawa koye	Dillan chameau	//
6	Issa	Moussa	Président bouchers	30 / 07 / 09
7	Elh Oumarou	Abdou	Chef quartier zongo	//
8	Ali	Adamou	Revendeur	//
9	Issoufou	Daouda	Commerçant cosmétique	//
10	Zakou	Garba	Percepteur taxe présentation	31 / 07 / 09
11	Elh Garba	Daouda	Commerçant pagne	//
12	Ousman	Maman	Ancien Percepteur	//
13	Elh Sahabi	Sadjio	Commerçant (réfuté)	01 / 08 / 09
14	Yahaya	Adoum	Percepteur taxe marché	//
15	Adamou	Imadan	Commerçant condiments	//
16	Abouba	Mohamed	Aide percepteur	//
17	Balla	Soumana	Intermédiaire vente céréales	//
18	Amadou	Oumarou	Dillan Bovin	02 / 08 / 09
19	Moussa	Jika	Gardien Tourakou	03 / 08 / 09
20	Touné	Moussa	Boucher, commerçant bétail	//
21	Rissa	Amsi	Dillan caprins	//
22	Moumkaila	Chaïbou	Prési comit marché bétail	//
23	Maman	Sani	Chef service élevage	05 / 08 / 09
24	Abdourahman	Adoum	SR comité marché bétail	//
25	Elh Soumana	Amoless	Prési gros porteur	//
26	Ibrahim	Moussa	Conseiller (commerçant)	//
27	Moussa	Seydou	Maire commune	17/11/09
28	Sidi	Oumarou	Percepteur: chef équipe. Taxe identification gros ruminant	//
29	Beïdo	Albadé	Répresentant chef de canton	//
30	Manzo Kekan	Laouali	Responsable FICOD Balleyara	18/11/09
31	Ali	Bilédi	Percepteur taxe gros porteurs	//
32	Moustapha	Baba Gana	Percepteur taxe de présentation des animaux	//
33	Djïbo	Alwatt	Percepteur taxe présentation : chef d'équipe	19/11/09

LE SERVICE PUBLIC DE MARCHÉ À BALLEYARA, GUIDAN ROUMDJI ET SAY

34	Ali	Halidou	Secrétaire municipal de la mairie	//
35	Oumarou	Mahamadou	Gardien fourrière, chef d'équipe perception taxe présentation	20/11/09
36	Aliou	Harouna	Commerçant de tubercules du Nigéria	//
37	Maman	Sani	Chef service élevage	21/11/09
38	Moumouni	Abdou	Chef d'équipe perception taxe identification petits ruminants	//
39	Fouréra	Ibra	restauratrice	//

*Ce rapport est issu de la recherche APPP (African Power and Politics Program),
coordonné par ODI (Overseas Development Institute)
et financé par le Département du Ministère du développement international
du Royaume-Uni (DFID) et par le Ministère des Affaires Etrangères Irlandais (Irish Aid)*

Le LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local) est un centre de recherche en sciences sociales implanté au Niger et au Bénin), dont les principaux axes de travail portent sur la délivrance des services publics, la mise en œuvre des politiques publiques et les interactions avec les usagers (santé, hydraulique, pastoralisme, éducation, justice, etc.), les pouvoirs locaux et la décentralisation, et l'intervention des institutions de développement. Le LASDEL recourt à des méthodes qualitatives fondées sur les enquêtes de terrain approfondies. Il met à la disposition des chercheurs et doctorants son Centre de Documentation de Niamey. Il contribue à la formation de jeunes chercheurs, en particulier avec son Université d'été.

La collection « Etudes et Travaux du LASDEL » propose des rapports de recherche issus des travaux menés par le LASDEL. Ils sont disponibles en ligne (www.lasdel.net) ou en vente à son secrétariat.

Derniers numéros parus :

- n°86 La construction du « local » et la gouvernance communale par le bas. L'exemple de la commune rurale de Banibangou (Niger), par Hamani Oumarou (2011)**
- n°87 Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Guéladio (4), par H.Moussa (2011)**
- n°88 La délivrance des services publics dans la commune rurale de Bermo, par A.Oumarou (2011)**
- n°89 Une comparaison provisoire des politiques d'exemption de paiement dans trois pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger), par J.P. Olivier de Sardan et V.Ridde (2011)**

LASDEL

**LABORATOIRE D'ÉTUDES ET RECHERCHES
SUR LES DYNAMIQUES SOCIALES ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

**BP 12 901, NIAMEY, NIGER – TÉL. (227) 20 72 37 80
BP 1 383, PARAKOU, BÉNIN – TÉL. (229) 23 10 10 50**

WWW.LASDEL.NET